ALLEZ VOIR LA NOUVELLE
PH. BRICIZ NAVARD
—COIN DES RUES—
CLARENCE et DALHOUSIE
Spécialité, médecines françaises et remèdes patentés;
Prescriptions des médecins soigneusement remplies.

LE CANADA

O. NEVILLE
IMPORTATEUR DE VINS & LIQUEURS EXTRA
97, Rue Rideau
Entrée par le Marché St.
Epicerie de famille, porte voisine de M. Borthwick.

Publié par la Cie. d'Imp. | EDITION QUOTIDIENNE | Oscar McDonell, Directeur

10eme ANNÉE No. 64 | OTTAWA, SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1888. | LE NUMERO : 1 CENTIN

LE CANADA
FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....$4.00.
" en dehors de la ville..... 3.00.
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an.....$1.00
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à
OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex

ACTUALITÉS

L'honorable M. Chapleau est parti cet après-midi pour Montréal. Il sera de retour mardi prochain.

M A. E. Poirier, avocat et ex-traducteur aux Communes, est le candidat libéral dans Montréal-Est.

La proclamation désavouant la fameuse loi de M. Mercier, créant une Cour de Magistrats, est publiée dans *Gazette du Canada*.

M. Dalton McCarthy, avocat du maire Steward, a demandé à la Cour d'Appel à Toronto le droit d'en appeler de la décision de la Cour du Banc de Reine. Décision réservée.

Durant le mois de juillet, le revenu de l'Intérieur a perçu, entr'autres, les sommes suivantes : boissons $372,000 ; tabac, $152,463 ; cigares,$51,827,47.

Le gouvernement d'Ontario a nommé M. Télesphore Rochon, du comté de Russell, greffier de la cour (dixième division) pour les comtés unis de Prescott et de Russell.

Dans quelques jours la Cie du Richelieu cessera de faire marcher ses bateaux entre Montréal et Toronto. C'est une courte saison de navigation : environ deux mois et demie.

Le Witness, de Montréal, ne peut s'empêcher, ne peut s'empêcher de faire des louanges à l'honnorable M. Chapleau au sujet de son discours de Laprairie.

M. Burgess, sous-ministre de l'Intérieur, est arrivé du Nord-Ouest à Ottawa. Il va prendre une vacance de deux semaines avant de reprendre sa besogne. M. Hall, qui l'a remplacé pendant son absence, va aussi prendre ses vacances la semaine prochaine. Pendant l'absence de MM. Burgess et Hall, M. H. R. Smith, commissaire des terres, qui est arrivé de Winipeg, remplira les fonctions de sous-maître de l'Intérieur.

Une correspondance de Cumberland parle ainsi du juge Olivier qui vient d'être nommé avec juridiction sur Prescott et Russell : " Le juge Olivier vient de siéger pour la première fois. Beaucoup de personnes s'étaient rendues à la cour pour le voir. Le nouveau juge a du prestige et de la dignité. Les anglais gémissent néanmoins sur le fait que le français va maintenant être parlé en cour, autant sinon plus que l'anglais." Le correspondant ajoute : Prescott et Russell est à jamais perdu pour nous anglais.

CES CONTRADICTIONS

En parcourant le rapport sténographié des témoignages qui sont donnés devant l'hon. Juge Wurtele qui préside à l'enquête dans la contestation électorale du comté d'Ottawa, on est frappé des contradictions qui en ressortent.

Il ne nous appartient pas de nous poser en juge. D'autres ont cette mission, mais il n'est pas sans intérêt de mettre en regard certaines parties de ces dépositions.

M. Rochon dit : MM. St. Jean et Préfontaine ont pu passer quelques jours à Hull et travailler contre moi (? ? ?) mais je ne puis comprendre ce que ces messieurs y venaient faire pour moi, eux qui ne connaissent personne ici ; je ne leur ai pas demandé à quel parti politique ils appartenaient et dans mon opinion, leur caractère d'étrangers rendait leur travail inutile (? ? ?) parmi les électeurs. Je ne me rappelle pas avoir parlé durant cette élection, soit à M. Bronson, soit à M. Olivier Latour."

On sait que M. Latour contredit carrément ; c'est un témoin que tous respectent.

De son côté, M. E. H. Bronson, un homme bien posé dans notre monde politique et d'affaires dit, sous serment, ce qui suit : " Je me suis rendu chez M. Rochon, à Hull, après qu'il eut été choisi comme candidat par la convention et je lui ai dit que j'avais l'intention, ainsi que plusieurs autres marchands de bois, de lui donner tout l'appui possible. Je lui donnai alors $100 ; dans la suite, je souscrivis $500 pour son élection. La veille de la votation, M. Rochon vint à mon bureau *avec M St. Jean* et me le présenta comme étant le *président de son comité* et puis nous laissa ensemble. Alors, en sa qualité de président, M St. Jean me demanda $100"

Dans son témoignage, M. Rochon avait nié qu'il eut donné un billet promissoire de $250 à M. le Dr Routhier.

Avant hier, le Docteur, dit et répète sous serment qu'il a reçu secrètement de M. Rochon un billet promissoire au montant de $250. Il en donne le texte ; il a conservé un *duplicata* et, de plus,il nomme deux de ses parents à qui il a eu le soin de montrer l'original même.

Peut-on jamais être en face de contradictions aussi flagrantes ? d'une exagération plus ridicule ?

Qui ment ? qui oublie ? qui se trompe ?

C'est ce que la justice a mission de trouver.

Et elle trouvera, n'ayez pas crainte.

BIEN PENSE

Le comité exécutif de l'Exposition Centrale a pris une excellente détermination, cette année ; nous voulons parler de l'ouverture officielle de l'Exposition, qui a été fixée au mardi, 25 courant, malgré l'annonce qui dit lundi, le 24.

Comme on peut le voir par l'annonce que nous publions ailleurs, le public ne sera admis sur les terrains que le jour de l'ouverture officielle par Son Excellence le Gouverneur-Général, mardi, le 25. Lundi, il n'y aura que les personnes qui auront affaire sur le terrain qui seront admises.

Par suite de cette sage décision, les visiteurs à l'Exposition—et ils seront nombreux—n'auront pas le désagrément, comme la chose arrive trop fréquemment, de voir des tablettes à moitié remplies, des boîtes d'emballage dans les allées ; des compartiments complètement vides ou à demi-preparés ; d'être abasourdi par le bruit des marteaux et le transport des articles de grands poids ; en un mot, d'assister non pas à une exposition proprement dite, mais bien aux préparatifs d'une exposition. Le public qui paye, et surtout les visiteurs qui viennent de loin et qui n'ont qu'une journée à disposer pour assister à l'Exposition, n'aiment guère assister à une fête qui n'est qu'à demi préparée, et dans nombre de cas il arrivera que le département qui intéresse le plus ces visiteurs sera celui qui n'est pas encore prêt à être visité.

Le comité a songé à tout cela, et c'est pourquoi il a été décidé qu'aucun article ne sera reçu après lundi soir.

Les visiteurs à l'Exposition Central d'Ottawa pourront donc être certains en se rendant sur les terrains du Parc Lansdowne mardi matin dès les 8 heures qu'ils assisteront à une Exposition complète sous tous les rapports et que ce qu'ils verront ce jour-là ils pourront l'admirer les jours suivants sans y constater aucune nouvelle addition. Tout le public, nous en sommes sûrs, sera heureux de cette décision du comité exécutif qui prouve une fois de plus que l'on a songé à tout et que notre exposition surpassera de beaucoup toutes celles tenues à Ottawa précédemment

En terminant, nous invitons le lecteur une fois de plus à jeter un coup d'œil sur le programme officiel de l'exposition que l'on trouvera sur notre quatrième pages.

Rencontre avec un Ours.

Les ours font de fréquentes apparitions depuis quelques jours dans les environs du township de Wright Depuis quelque temps, M. Amable Lacroix, qui réside entre Wright et La Pêche, s'apercevant que ces carnassiers causaient des ravages considérables à ses grains, résolut de s'en débarrasser. Hier soir, il s'embusquait à cet effet dans une touffe d'arbres, bien disposé à attendre l'animal. Son fils faisait aussi le guet à une certaine distance.

Vers minuit, alors que les chasseurs d'ours commençaient à être très fatigués, maître Martin laissa apparaître sa silhouette velue. Il va sans dire que M. Lacroix n'attendit pas que l'animal fut rendu à sa cachette et s'empressa de lui loger une charge dans le corps.

L'ours rendu furieux par cette attaque se rua sur le chasseur et allait lui faire un mauvais parti lorsque le fils de M. Lacroix, attiré par les cris de son père, arriva à temps pour abattre la terrible bête.

M. Lacroix peut se vanter de l'avoir échappé belle, car l'ours qui était énorme lui avait déjà causé de serieuses égratignures lorsque son fils arriva à son secours. M. Lacroix ne se gêne pas de dire que s'il eût été seul c'en était fait de lui, vu qu'il lui était impossible de s'arracher des griffes de l'animal rendu encore plus furieux par la profonde blessure qu'il venait de recevoir et d'où le sang s'échappait avec abondance.

COMTE D'OTTAWA

Contestation de M Rochon

Les rouges n'ont pas confiance dans E. N. St. Jean

M. Préfontaine dispose des fonds

UNE RESURRECTION

M. le docteur Geo. Aubry ressuscite les morts et fait revenir les absents

La majorité de M. Rochon venant d'outre-monde

Les morts supportent unanimement le candidat de M. Mercier

Séance du 14 sept.

W. C. EDWARDS, député du comté de Russell, a parlé en différents endroits en faveur de M. Rochon et à la demande d'amis de M Rochon à Thurso. Il a eu des rapports avec M. StJean, de Montréal, auquel il a donné d'abord $1,000. Cet argent provenait d'une souscription faite par les marchands de bois d'Ottawa en faveur de l'élection de M Rochon Il a envoyé $1,500, la balance de la souscription, à M. Préfontaine de Montreal, à la demande des souscripteurs eux-mêmes. Il ne savait pas dans le temps que l'argent souscrit pour une élection devait être payé à l'agent financier du candidat.

En transquestion :

Ne savait pas où était le comité de M. Rochon, où s'il y avait un tel comité. Il a déjà souscrit pour d'autres élections, et savait que M. Rochon n'était pas riche.

NAPOLÉON PAGÉ, imprimeur de Hull, est ensuite appelé de nouveau. Il a engagé un certain nombre de jeunes gens pour faire la patrouille auxquels il pavait $2 par nuit. Il ne sait pas s'ils étaient électeurs dans la cité de Hull, J. B Seer faisait partie de la patrouille, et il lui a donné entre $15 et 20, J. B Seer était électeur dans la cité de Hull, et il a voté dans l'élection du 14 septembre Pierre Jacques a reçu $4 comme membre de la patrouille. Son nom est sur la liste des électeurs, le nommé Grégoire Sirois a aussi reçu de l'argent.

Alderic Bisson, Alphonse Brousseau, Charles Isabelle. Ezear Morin, Joseph Chenier, Joseph Ouellette, Joseph Martha, Charles Morin. François Rangier, Félix Labelle, Thomas Ricard, Albert Parent, Jos. Moreau, Joseph Parent, Joseph Daoust, Alphonse Laviolette, Joseph Lapierre, Narcisse Rajotte, Olivier Rajotte, Louis Brunette, Joseph Falardeau, Napoléon Fréchette faisaient partie de la patrouille mais plusieurs d'entre eux n'ont pas reçu d'argent.

A une heure la cour s'ajourne.

DR GEORGE AUBRY, médecin, autrefois de Hull, maintenant à Buckingham, a pris part à l'élection et a travaillé pour M. Rochon. Le témoin a reçu avant l'élection une somme de $50 qui avait été donnée a sa mère pour être remis à lui, et qu'il a employée à l'organiser un d'un comité pour payer des charretiers Il a rencontré M Damien Richer dans le cours de la lutte, ce n'est pas lui qui lui a remis la somme de $50. Le témoin a reçu de M. Richer, une journée ou deux après l'élection, une certaine somme pour payer les dépenses qu'il avait faites pendant l'élection.

Le témoin a conduit au poll le jour de la votation une centaine de personnes qui devaient aller voter en place d'électeurs absents ou morts, Le témoin a eu occasion de rencontrer M. Rochon le jour de la votation.

Quand il s'est agi de payer ceux qui avaient voté pour les morts, le témoin Aubry s'est querelle avec M. Richer qui ne voulait pas donner l'argent, alors il s'est adressé à M. Rochon lui-même qui lui a fait remettre $40 que l'on distribua effectivement à ceux qui avait voté pour M. Rochon, à la place des morts et des absents.

C'est à l'hôtel Rouleau que ces $40 lui ont été données.

Le dernier témoin de la journée, Théophile Rochon, dit qu'il avait loué sa voiture à un chaud partisan du candidat national, Angus D. Cameron. Il a reçu $5 mais il lui en est encore dû $4

Et la cour s'ajourne à ce matin.

Personnel.

M. Chas Langelier, M. P. et M. Blakely Hall, du *New York Sun* sont au Russell.

E. G. LAVERDURE & Cie
MARCHANDS-FERRONNIERS
SORBETIERES POUR LA CREME A LA GLASE, GLASIERES, PINCES A GLASE, MOULINS POUR L'HERBE, TOILE METALLIQUE PRESSES A FRUITS, PRESSES A VIN.
Boyaux " HOSE," en caoutchouc et en coton a bon marché
69 & 75 RUE WILLIAM

O. R. N. Co.
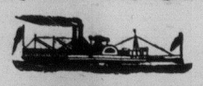
LIGNE QUOTIDIENNE DE VAPEURS
—ENTRE—
Ottawa et Montreal
COMMENÇANT
LE 10 MAI, 1888
Le superbe bateau à vapeur en fer EMPRESS, (construit spécialement pour la commodité des touristes) partira du Quai de la Reine tous les jours à 7,20 du matin, avec des passagers et du fret.
La moins coûteuse et la seule ligne par eau jusqu'à Montréal, sautant les rapides de Lachine et passant sous le Pont Victoria.
Les passagers pour les stations balnéaires trouveront un grand avantage par cet route. Les bateaux viennent accoster près des vapeurs pour Québec et Montréal.
La voie la plus agréable et la plus directe pour se rendre aux célèbres " Caledonia Springs "
Excursion du samedi à Grenville et retour, 50 centins.
Billets obtenus de l'agent, M. E. King, rue Sparks où à bord du bateau. Toutes informations reçues au bureau de l'agent, Quai de la Reine.
R. W. SHEPHERD, JR.
Ottawa, 1 mai 1888.—juo. Gérant.

—SI VOUS VOULEZ—
DES
GRANDS BARGAINS
—DANS LES—
—MODES—
—ET—
SOUS VETEMENTS
—VENEZ CHEZ—
WOODCOCK
Vente à Réciprocité Illimitée qui commence ce jour au
Magasin distingué de modes
—ET—
VETEMENTS DE DESSOUS
318 RUE WELLINGTON 318

PHOTOGRAPHIES
DE TOUTE GRANDEUR
Depuis la petite carte MINETTE jusqu'au BUSTE Grosseur Naturelle
—AUSSI—
Portraits d'enfants, une spécialité, Groupes de Familles, de Clubs, Agrandissements de toutes sortes, Portraits au crayon, etc., etc.
NAPOLEON BELANGER.
No 140 Rue Sparks, Ottawa.

Nos chapeaux d'automnE
SONT ARRIVES
Grand assortiment á très bon marché.
Grands avantages dans les articles de toilettes pour messieurs. Toute chose nouvelle. Vêtements de dessous, tout laine, $1. seulement, complet.

N. Faulkner & Fils
111, Rue Rideau

VINAIGRES
VINAIGRERIE DE KINGSTON.
A. HAAZ & CIE,
MANUFACTURIERS
de Vins Blancs, Cidre, Malte et autres VINAIGRES
Purs sous tous les Rapports,
EN VENTE A OTTAWA
Par tous les Principaux Epiciers.

VOITURES DE PLACE
DE PREMIERE CLASSE.
—:o:—
Communication téléphonique en tout temps
266, rue Saint-Patrice, Ottawa.
1 12-87 88 GUSTAVE RICARD.

EXHIBITION CENTRALE
—DU CANADA—
GRANDE EXHIBITION
ANNUELLE
Agricole et Industrielle
—A—
OTTAWA
Du 24 au 29 Septembre
Pour les LISTES DE PRIX et autres informations, s'adresser à
R. C. MACCUAIG, Secrétaire, Ottawa.
CHAS. MAGEE, Président.

REGARDEZ AUX PIEDS DE VOS CHEVAUX
" Pas de grenouille, pas de pied ; pas de chevaux." Mag ignons ; je suis prêt à ferrer les chevaux dans les derniers principes. Bon nombre de chevaux qui souffrent d'avoir été mal ferrés peuvent être guéris radicalement par mon nouveau procédé de ferrage. Pour les chevaux récalcitrants j'ai une méthode particulière ou pas de guérison. Mon nouvel établissement est situé sur la rue Sparks, porte voisine des écuries de louage de Landreville, plus bas que l'Eglise Christ, où je serai à la disposition de mes pratiques.
DAVID KELLY.
Le " Kerry Gow."

Eau Minérale
DE ST. LÉON

Un char de cette célèbre eau minérale vient d'être reçu par la
Cie. d'Eau Minerale St. Leon
au No. 534½ rue Sussex.
N. B.—Rappelez vous qu'ils vendent 12 billets " Bon pour un verre " pour 25 centins

A VENDRE, un piano de première classe sera vendu à bon marché et à des conditions très faciles. S'adresser au numéro 279 rue l'Eglise.

Je Vends en Gros
16lbs de Sucre brillant
POUR $1.00
5 lbs de Thé Japon
POUR $1.00
JOHN CASEY,
IMPORTATEUR DIRECT.
294 et 296, RUE DALHOUSIE,
117, 118, RUE CLARENCE.

GRANDS AVANTAGES
—DURANT LA—
SEMAINE DE L'EXPOSITION
Montres en or à remontoir de la manufacture Waltham $35.00
Montres en or plaqué à remontoir $12.50 — 12.50
Montres en or pour dames 11.00
Montres en argent solide 8.50
Montres en argent solide de Barthell
Argenteries à des prix exceptionnellement bas.
EN GROS ET EN DETAIL.
A. McMILLAN
—98 Rue Rideau—

Echos et Nouvelles.

Assises Criminelles.

Le terme des assises d'automne s'ouvrira le 3 octobre prochain sous la présidence du juge Street. Depuis le 1er septembre quinze warrants ont été servis et il est plus que probable que le rôle sera très chargé.

Mort soudaine.

Une dame du nom de Perryman, en promenade chez une de ses amies à Ottawa, Madame Ronan, rue Victoria, est décédée presque subitement jeudi soir. Samedi elle se rendit au marché et acheta des champignons ; elle en mangea samedi et dimanche à ses repas, les autres personnes de la maison semblant ne pas tenir à ce légume ; lundi matin Mde Perryman se sentit soudainement indisposée et envoya chercher le Dr Cousens ; ce dernier ne tarda pas à s'apercevoir que la malade avait mangé des champignons vénéneux en guise de bons champignons et lui fit prendre un antidote ; le remède produisit un effet sur le champ mais bientôt la patiente fut en proie de nouveau à des souffrances atroces et elle expira jeudi soir. L'autopsie ne fut pas jugée nécessaire.

La défunte était âgée de 55 ans. Son mari qui avait été prévenu à temps était présent lors de la mort de Madame Perryman.

Notes de l'Exposition.

Une fontaine a été placée sur la rue Elgin et trois autres sur le chemin de la rue Bank, pour l'avantage des visiteurs à l'Exposition.

Jeudi prochain, l'aqueduc sera complètement terminé jusque sur les terrains du Parc Lansdowne.

Monsieur l'ingénieur Perreault a donné ordre de poursuivre un homme qui s'approvisionnait de sable dans diverses parties de la ville sans permission.

Vente.

M. C. Neville a vendu à M. L. F. Rouchon, pour la somme de $5,000, son épicerie du No. 115, rue Rideau. M Rochon s'est fait dans ce genre d'affaires une réputation enviable lorsqu'il était établi sur la rue Bank. M. Neville engage ses nombreuses pratiques à donner le même encouragement à son successeur, qui saura, en retour, plaire à tous.

Vente manquée

A la vente de limites—depuis quelques jours annoncées—qui devait se faire dans la rotonde du Russell, on remarquait nos principaux marchands de bois. Les offres ont été si faibles qu'un seul petit lot de 21 milles sur la rivière Coulonge a été vendu à M. J. T. Lambert pour $7,800.

On a offert $34,700 pour 50 milles carrés sur la Coulonge; $541 par mille pour 101 milles sur la Black River; $12,950 pour 70 milles sur l'Ottawa et $4,200 pour 20 milles sur la Deep river. Ces offres ont été considérées insuffisants.

Un autre effort a été fait pour vendre 100 milles carrés d'une limite de pin blanc; mais $11,000 étant la plus haute mise, il n'y a pas eu de vente. On attribue ces échecs à deux causes : le manque de capitaux disponibles et la date un peu reculée de cette vente. Tous nos marchands ont déjà conclu d'autres arrangements.

Sur le marché.

Notre marché, ce matin, était le mieux approvisionné depuis bien longtemps. Les voitures des cultivateurs s'étendaient à la file jusque sur la rue Sussex dans la rue York et sur un long parcours de la rue Clarence. Les prix des denrées semblaient aussi avoir baissé quelque peu ; de leur côté les chalands étaient en grand nombre et les affaires excellentes, en général.

Les vendeurs ambulants de toutes sortes s'y trouvaient aussi ; il y en avait de toutes les sortes, depuis le guérisseur du ver solitaire et le vendeur d'onguent merveilleux jusqu'au détailleur de *prize candies*, un nouveau négoce qui consiste à vendre de petits sacs contenant des bonbons dans lequel se trouve un numéro correspondant à celui d'un article de peu de valeur, crayon ou bouton de chemise le plus souvent quoique l'étalage fasse voir de belles chaînes dorées et même des montres qui se gagnent très rarement pour ne pas dire jamais.

Ce qu'il y a de plus curieux c'est qu'il se trouve toujours des gens assez nigauds pour se faire prendre à ces sortes de ventes. *That's the way the money goes*, d'rait l'anglais.

Bazar de Ste. Anne de 1888.

RECETTES.

Comité de Réception (Porte).....$1,155	68
Table Ste Geneviève (Restaurant) 395	10
" Immaculée Conception.... 313	16
" Ste Famille (Lotterie)..... 305	00
" Ste Anne..... 287	13
" Sacré Cœur de Jésus (Rafraîchissements)..... 281	83
" Ste Elizabeth..... 253	16
" St Antoine..... 246	84
J. N. Favreau (Râfle d'un porte-fruit)..... 49	00
3,317	70
Grande Loterie..... 4,692	25
Et cetera..... 322	74
5,332	69
Dépenses..... 1,231	49
Balance.....$4,101	20

Le nouveau boulevard.

Nous avons déjà dit que la pose des trottoirs était commencée sur la rue King, sous la direction des échevins Borthwick, Heney et Durocher, les membres du bureau des Travaux représentant les trois quartiers intéressés dans ces travaux.

L'échevin Borthwick fait placer des madriers de 8 pieds de longueur qu'il fera border d'arbres ; l'échevin Heney fera continuer le boulevard depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice et fera aussi faire des plantations d'arbres ; l'échevin Durocher fera poser des trottoirs de 12 pieds de largeur, dans la partie comprise dans le quartier qu'il représente.

Sport local.

Le club de crosse *Ottawa* a été vainqueur de la joûte qui a eu lieu à Paris, Ont, avec le club *Brant*, de cette ville. Nos joueurs ont remporté la première partie en 1½ minutes, la seconde en 4 minutes, la troisième en ½ minute et la cinquième en 5 minutes. Les *Brants* ont gagné la quatrième partie en 6 minutes. Il y avait environ 1,000 spectateurs présents à la joûte.

La troisième série des courses du *Canoe Club* ont eu lieu à 3 heures, aujourd'hui.

CHEAPSIDE
Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid foncés, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.
Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix, en Canada.

Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts.
Dans toutes les plus fraîches nuances ; nouvellement reçus.

Nouveaux Gants Suedois, 4 Boutons, qualite superieure, 85 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir a patente $1.15.
Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est remis ; nous n'avons pas de maison mère qui nous fournit du vieux stock, Vous pouvez compter sur nous, pour vous procurer des articles dans les derniers goûts.

Le magasin de Gants a meilleur marche est le Cheapside.

Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent etre trouves ailleurs.

Defiez-vous des succursales qui ne sont rien autre chose que des entrepots de vieilles marchandises.

CHEAPSIDE
RUE SPARKS.

LAROSE & Cie — HABILLEMENTS D'HOMMES — HABILLEMENTS D'HOMMES
LAROSE & Cie — HABILLEMENTS D'HOMMES — NOUVEL ASSORTIMENT D'AUTOMNE — NOUVEL ASSORTIMENT D'AUTOMNE
LAROSE & Cie — Tout Tweeds et Etoffes à Robes achetés et confectionnés dans notre établissement recevra un escompte de 10 pour 100—LAROSE et Cie, 101 Rue Rideau.

La Demonstration de Laprairie

DISCOURS DE M. TASSÉ

Mesdames et Messieurs.

Vous venez d'entendre les chefs du parti conservateur dans la province. L'un a plus de trente années de services et sur ses épaules est tombé le manteau de Cartier. Ses adversaires mêmes admettent que comme ministre des travaux publics, il n'a pas eu son égal. C'est un beau compliment quand l'on sait que ces travaux s'étendent sur tout un continent, d'un océan à l'autre. Son nom est cher aux citoyens de Laprairie, car quand le grand fleuve menaçait d'emporter leurs habitations, sir Hector Langevin a fourni la digue qui leur a permis de dire : Tu n'iras pas plus loin !

Ses collègues, sir Adolphe Caron et l'honorable M. Chapleau, sont de l'étoffe dont on fait au besoin des généraux. Le premier porte un nom depuis longtemps respecté dans le pays, le nom d'un de nos meilleurs juges, d'un de nos meilleurs patriotes, d'un de nos plus aimés gouverneurs, l'honorable René Edouard Caron. L'autre a suffi à illustrer son nom, et si j'avais à choisir entre ses titres à votre reconnaissance, je dirais qu'il a fondé le Crédit Foncier, qu'il a demandé à la France le plus grand service qu'elle pouvait nous rendre matériellement : détruire l'usure dans nos campagnes.

Tous trois sont sans cesse poursuivis par la calomnie, mais c'est un hommage à leur valeur, les pommiers les mieux chargés étant ceux qui reçoivent le plus de pierres. Il n'y a pas longtemps le peuple en colère les brûlait en effigie, tout comme Lafontaine et Cartier en d'autres jours — c'est dans la tradition, c'est le prix de la gloire—. Mais le peuple qui est droit avant tout, s'aperçoit aujourd'hui qu'on la trompe et il se rallie autour d'eux. Il comprend que le bon pilote, le vrai capitaine, n'est pas celui qui se laisse emporter par la vague courroucée, mais celui qui suivant sa boussole, brave au besoin la tempête pour arriver à destination. Or, la boussole d'un homme d'Etat c'est la vérité, c'est l'honneur. Mon vaillant ami, l'honorable M. Taillon, n'a pas eu aussi d'autre boussole depuis qu'il combat le bon combat dans la législature provinciale à la tête des troupes conservatrices. Honneur à lui !

Lorsque nous venons de traverser avait pour but, dit-on, de créer un parti national. L'idée a trouvé tout d'abord de l'écho chez notre peuple toujours accessible aux sentiments généreux, aux nobles idées de patrie et de liberté. Mais il n'a pas tardé à voir que ce mouvement n'était que la répétition agrandie de la comédie nationale que l'on a voulu jouer en 1870, et qui se terminait deux ans après par la défaite du plus grand politique canadien-français, du plus vaillant défenseur de notre race, le regretté sir George Cartier. En quoi ce mouvement a-t-il profité à la nationalité? Il a réussi à scinder la province en deux, à allumer des haines plus ardentes que jamais, à susciter les défiances des races qui nous entourent, à affaiblir notre influence. Dans l'arène parlementaire comme sur le champ de bataille, ce sont les gros bataillons qui comptent. Massée autour du drapeau conservateur, notre race avait du poids dans les décisions du pays—On pouvait dire d'elle ce qu'on a dit autrefois de la France que pas un coup de canon ne pouvait se tirer sans sa permission. Nous avons encore notre bonne part d'influence, parce que nous avons des chefs dévoués, respectés, véritablement patriotiques, et des partisans qui ne laisseraient sacrifier aucun de nos droits. Mais n'oublions pas, je le répète, que la victoire appartient aux gros bataillons.

A Québec, il s'est trouvé suffisamment de traîtres pour nous faire perdre le pouvoir. Avec des airs indignés, pathétiques, des frémissements de voix, des larmes de crocodile, on a demandé de mettre de côté les conservateurs — les vieux bleus—pour les remplacer par des patriotes coulés dans le moule des Mercier et des Turcotte. Mais ces patriotes n'étaient que des farceurs, des escamoteurs de portefeuilles. Après avoir condamné le refus des conservateurs d'approuver la motion Garneau, ils n'ont pas eu le courage d'effacer un vote qu'ils qualifiaient de tache politique. Et le bon peuple indignement trompé, a dû se dire.

C'tait pas la peine assûrément,
De changer de gouvernement.

Et que voit-on aujourd'hui ? Ces conservateurs qui se sont faits nos accusateurs et qui nous ont quittés soi-disant par patriotisme, se disputent la curée avec les libéraux. C'est à qui aura le plus gros morceau. Quel appétit ! A l'un, il faut une grasse sinécure ; à un autre, une grosse commission, à un troisième un contrat plantureux. Jamais on n'a vu une pareille chasse aux places, à tel point que leurs alliés les libéraux se demandent s'ils vont être admis à partager *le restant du reste de ce qui pourrait rester*. Et ces hommes là qui ont fait un mariage politique contre nature, qui ont baisé la main qui les a si souvent souffletés, sont les mêmes qui ont accablé nos chefs d'avanies, qui les ont dénoncés comme des traîtres à la nationalité, les accusant de tout sacrifier au veau d'or. Je ne parle pas des gens sincères, de ceux qui manquant de renseignements, de ceux qui écoutant plutôt le cœur que la raison, mûs par l'idée fausse d'une revanche nationale, se sont laissé emporter par un courant que l'on a pu croire irrésistible ; ceux-là je les respecte. Mais voulons le plus souverain mépris à ceux qui désespérant de voir accepter leur insignifiance par nous, ont spéculé avec l'échafaud, battu monnaie avec un cadavre. Voulons le plus souverain mépris à ces prétendus conservateurs qui, déjà engraissés par nous, nous ont vendus....avec leur honneur.

Qu'ont fait tous ces patriotes depuis qu'ils administrent ou plutôt maladministrent la province ? Ils ont menti à toutes les promesses de leur baptême. Ils ont sacrifié les mânes de Riel au seul vote du Dr Cameron. Ils avaient promis l'économie, ils ont immédiatement porté le salaire des députés à $800 par session. Ils ont augmenté le nombre des ministres à sept après avoir crié que cinq étaient assez. Incapables de faire rien de sérieux par eux-mêmes, ils nous ont infligé je ne sais combien de commissions, presque toutes aussi inutiles qu'incompétentes. Elles coûtent réunies déjà plus de $36,000. Après avoir dénoncé les emprunts, ils ont négocié un emprunt de $3,500,000. Mais comme dans les feuilletons, c'est à suivre, croyez-m'en. Et pendant trois mois ils ont trompé la province en lui donnant l'assurance solennelle qu'ils avaient conclu à 3¾ pour cent d'intérêt quand pas un seul sou n'avait même été déposé comme garantie. Après avoir combattu les octrois aux chemins de fer, ils en ont accordé pour plus de $3,000,000. Déjà ils ont accru les dépenses ordinaires de $300,000 par an, et l'an prochain cette augmentation atteindra le chiffre relativement colossal de $700,000. M. Mercier avait donné sa parole d'honneur en pleine chambre que sa fameuse conférence ne coûterait pas un sou à la province, que lui et ses ministres se chargeraient des frais de réception. Il a montré ce que valait sa parole d'honneur en vous faisant payer $10,000 le cotillon et les flots de champagne qui ont coulé en l'honneur des délégués. Vous n'avez pas dansé, messieurs, et pourtant c'est vous qui avez payé les violons ; eh bien, à la première occasion, vengez-vous en faisant danser tout ce petit ministère. M. Mercier nous avait promis comme ministre de l'agriculture un cultivateur pratique, or, ce cultivateur pratique c'est lui-même ; je ne sache pas cependant qu'il ait jamais tenu les manchons de la charrue ou qu'il ait fait pousser un épi de blé, s'il a fait pousser des carottes. Ce même homme se vante parmi les catholiques d'avoir réglé la question des Jésuites, moyennant $400,000 et la rétrocession de la commune de Laprairie, mais devant les protestants de Coaticook, l'autre jour, il s'excusait de ce règlement parce qu'il avait été promis par les conservateurs. Du charlatanisme sur toute la ligne.

Je suis oiseau, voyez mes ailes ;
Je suis souris, vivent les rats !

Par contre, M. Mercier veut opérer la conversion forcée de la dette, c'est-à-dire détruire notre crédit, faillir à nos obligations, nous ruiner sur les marchés d'Europe, nous réduire au rang des républiques banqueroutières de l'Amérique du Sud. Et tout cela accompagné de débauches sans nom par lesquelles on a voulu salir l'électorat et la députation, à tel point que l'*Etendard* ne peut s'empêcher de manifester des haut le cœur de temps à autre.

Si, du domaine provincial nous passons à l'arène fédérale, que voyons-nous ? Un parti en détresse conduit par un capitaine sans boussole. Il est bien vrai que M. Laurier a été sacré chef, mais il est non moins vrai qu'il porte des épaulettes d'emprunt, qu'il tient le lit chaud pour M. Blake. Sur le Champ-de-Mars, M. Laurier posait en national, demandait l'effacement des anciens partis, mais il se proclame aujourd'hui libéral pur sang. C'est un orateur éloquent, je l'admets, mais cela ne fait ni un patriote, ni un homme d'Etat. Les beaux parleurs ont été plus d'une fois le fléau de leur pays. Emile Olivier a couvert de fleurs littéraires le chemin qui a conduit la France à Sedan. Etait-il bien patriote M. Laurier lorsqu'il dénonçait les conservateurs, à la session de 1884, parce qu'ils accordaient une indemnité de $2,500,000 pour dégager notre province de ses embarras financiers ? Etait-il bien patriote lorsqu'il lançait l'insulte à la face de toute la nation, il y a quelques années, en déclarant à un banquet du Club National, que les Canadiens manquaient de patriotisme, qu'ils ne méritent pas l'indépendance, et que s'ils avaient l'indépendance ils ne sauraient pas en faire un meilleur usage que les républiques avachies de l'Amérique du Sud ? Etait-il bien patriote lorsqu'il laissait les grits d'Ontario insulter la nationalité dans les chambres, dans la presse et sur les hustings, sans jamais avoir le courage de souffleter l'insulteur et de venger son sang ? Etait-il bien patriote lorsqu'il entendait sans protester son collègue, M. Mills, dire en pleine Chambre des Communes, qu'au lieu de reconnaître comme officielle la langue française dans les territoires du Nord-Ouest, il valait mieux la remplacer par la langue crise ? Etait-il bien patriote lorsqu'il approuvait Luc Letellier de Saint-Just d'avoir accompli le coup d'Etat, d'avoir chassé les représentants de la nation, d'avoir fait ce que Sa Majesté la Reine n'aurait jamais osé, d'avoir violé le principe du gouvernement responsable pour le triomphe duquel tant de têtes ont roulé sur l'échafaud ? Etait-il bien patriote lorsqu'il condamnait la construction du Pacifique au nord du lac Supérieur, qui était d'une importance vitale pour tout le pays, pour la province de Quebec en particulier ?

Nous traversons dans le moment une crise internationale résultant de la difficulté des pêcheries. On aurait pu croire que M. Laurier s'élevant pour une fois à la hauteur de la situation, aurait dit : Faisons trêve aux luttes de parti pour ne nous souvenir que du pays. Qu'a-t-il fait ? A-t-il pris parti pour le Canada, pour le maintien de l'intégrité de ses droits ? Non. Il a déserté la cause nationale. Il s'est rangé du côté des Etats-Unis contre le Canada, à tel point que son propre organe, le *Globe*, a été obligé de le désavouer, de le rappeler au sentiment du devoir. Et cela à l'heure même où tuant dans l'œuf son projet de réciprocité sans limites, les partis américains qui jouent le sort de l'élection présidentielle sur le dos du Canada, menacent d'interrompre toute relation commerciale, d'élever une véritable muraille de Chine contre nous.

Si c'est là le drapeau de M. Laurier, ce n'est pas le nôtre. Notre drapeau n'est ni l'annexion ni la fédération impériale, c'est le Canada pour les Canadiens. C'est le drapeau pour lequel nos pères ont lutte, pour lequel ils ont versé leur sang. C'est le drapeau qu'ils firent respecter il y a plus d'un siècle, même contre les Américains, et qui flottait victorieux à la journée mémorable de Châteauguay. Sans doute que l'aigle américain est bien puissant, qu'il plane sur un immense pays, mais nous n'oublions pas non plus que le castor canadien peut prendre ses ébats dans les eaux de deux océans. Aux politiques americains qui feignent de nous mépriser, laissez-moi leur citer l'opinion d'un de leurs plus grands hommes d'Etat, M. W. H. Seward : "Les Etats-"Unis, disait-il, regretteront un jour d'a-"voir traité le Canada avec tant de jac-"tance. Je vois dans les possessions bri-"tanniques du Nord le siège d'un vaste "empire, d'une future Russie, mais d'une "Russie plus avancée en civilisation. "Toutes les étoiles politiques du Sud sont "destinées à s'éteindre, tandis que celles "qui éclairent le pôle Nord augmentent "toujours en éclat et en splendeur."

Pour être agréable aux Etats-Unis, M. Laurier est prêt à tout sacrifier. C'est ainsi qu'on l'a vu abandonner la cause de la protection qu'en d'autres temps il acclamait comme le salut du pays. Il trompait donc le peuple aux élections générales quand lui et M. Blake déclaraient solennellement—voyez le fameux discours de Malvern—que les manufacturiers, que les cultivateurs, que les ouvriers n'avaient rien à craindre si le parti libéral arrivait au pouvoir, que le tarif serait maintenu sauf quelques modifications. M. Laurier qui n'aime guère les rois a fait comme le roi Dagobert, il a mis sa culotte à l'envers... Aujourd'hui il voudrait obtenir la reciprocité sans limites, c'est à dire, ouvrir notre marché aux Américains, engager la lutte avec cinq millions d'âmes contre soixante millions et une différence correspondante dans le capital et l'outillage, supprimer toute protection quand avec des droits de 17½ nos manufactures étaient écrasées, nos ouvriers chômaient et notre agriculture dépérissait, bref réouveler la lutte du pot de terre contre le pot de fer. De cette estrade nous apercevons la grande ville qui se déroule sur les bords du Saint-Laurent au pied du Mont Royal. Nous en sommes tous fiers. Cette ville de deux cent mille âmes en comptera bientôt un demi-million. Elle est la tête commerciale, industrielle et financière du Dominion. Elle est le marché de toute la classe agricole du district, et le marché indigène est toujours préférable au marché étranger. Or, qui lui a imprimé son essor prodigieux des dernières années, qui a fait construire ses usines gigantesques, ses fabriques de sucre, ses filatures de coton qui élèvent dans la nue leurs cheminées colossales, qui donnent de l'ouvrage à des milliers d'honnêtes artisans ? Interrogez le capitaliste, interrogez le travailleur, et il vous dira que la protection est la cause principale de tout ce progrès. Or, nouveau Samson, le chef libéral se propose d'ébranler, de détruire si possible tout l'édifice de la prospérité publique. Non, vous ne permettrez pas qu'il accomplisse cette œuvre de destruction, qu'il vous livre à l'ennemi.

Canadiens ! soyez sur vos gardes, un grand danger vous menace, si vous vous laissez prendre aux sirènes libérales, si le projet apparemment irréalisable de la réciprocité illimitée allait se réaliser. Il est des hommes dans notre pays qui voudraient balayer la race française, effacer le vieux sang breton-normand qui coule dans nos veines, le premier sang du monde. Il est des hommes qui rêvent l'uniformité politique sur ce continent quoiqu'elle ne soit pas plus possible que l'uniformité physique. Il est des hommes qui rêvent l'unité de la langue et de détruire l'un des plus merveilleux interprètes du verbe humain. Il est des hommes qui s'opposent à ce que nous parlions français, qui s'efforcent de voir les Canadiens pousser partout, qui parlent de notre invasion dans Ontario comme de l'invasion des barbares, qui se demandent ce que nous serons dans un siècle, dans deux siècles, si nous ne serons pas alors aussi nombreux que les sables du rivage, les étoiles du firmament. Le chef de cette école est M. Goldwin Smith, le plus farouche ennemi que la race celtique ait encore rencontré dans les gazettes. Or, le seul moyen que M. Smith a pu trouver pour nous anéantir—M. Chapleau vient de vous le dire—c'est la réciprocite sans limites, c'est l'union commerciale. Les Anglais du Canada ayant été incapables de dénationaliser l'élement français dans une lutte de quatre contre un, jetons le, écrit-il, dans la grande fournaise américaine, jetons le en pâture aux soixante millions d'habitants de la République. La réciprocité sans limites serait l'annexion à courte échéance. Or, l'annexion c'est l'ancien projet des rouges, et l'annexion pourrait être la ruine. Oui, tel est le projet anti-patriotique, anti-national, auquel M. Laurier et ses alliés donnent leur chaud appui. Canadiens, je le répète, prenez garde à vous !

Je ne saurais laisser passer cette occasion sans protester contre les calomnies que l'on accumule sur la tête de l'homme qui a laissé son empreinte sur tout ce qui s'est fait dans le pays, qui, avec ses dignes collaborateurs, nous a donné la constitution la mieux pondérée, la plus parfaite, la plus libre qui existe dans le monde, qui, couronnant sa politique de chemins de fer, a présidé à la construction d'une des plus grandes entreprises du siècle, de cette immense route transcontinentale du Pacifique, gigantesque trait d'union jeté entre deux océans. Voilà quatre années à peine, nous célébrions dans la grande ville de Montréal, le 40e anniversaire politique de notre illustre chef, le très honorable sir John A. Macdonald. Cette fête fut exceptionnellement enthousiaste, et l'*Etendard*, l'un des plus ardents, s'écriait : *Vive le drapeau ! Vive le vieux chef !* Il a plu depuis à M. Trudel de brûler ses dieux. Mais les sentiments ou les ressentiments personnels de cet honorable monsieur ne sauraient s'élever à la hauteur d'une question d'Etat. Nous, nous n'aimons pas, nous n'admirons pas sir John A. Macdonald parce que nous en attendons un portefeuille ou quelque autre faveur. Nous l'admirons à cause de ses éminentes qualités d'homme d'Etat. Nous l'aimons parce qu'il a été fidèle à notre race. Il n'est pas parfait, il a commis des fautes, mais il domine ses adversaires de toute la hauteur d'un génie qui lui vaudra une place parmi les grands hommes du siècle. Canadiens-Français qui m'entendez et qui avez la mémoire du cœur, n'oubliez pas que pendant de longues années cet homme qu'on nous représente aujourd'hui comme notre pire ennemi, a souffert pour nous, a lutté contre la majorité de sa province pour rester fidèle à la cause que Cartier et lui avaient embrassée. Pendant de longues années les rouges ou les grits du Haut-Canada ont dénoncé sir John Macdonald comme le vil instrument des Français et des catholiques du Bas-Canada. Même en l'an de grâce 1883, l'honorable M. Mackenzie s'écriait en pleine assemblée publique, à Toronto : "Sir John "et ses ministres sont de simples marion-"nettes aux mains d'une majorité fran-"çaise ; ce sont des pantins qui sautent "quand Québec tire la corde, quoiqu'il "doive être bien humilié, je suppose, de "danser sur pareille musique." Sans doute que c'est affaire de goût, mais ni sir John ni nous n'avons la moindre objection à danser sur l'air de "Vive la Canadienne." Par contre, laissez-moi vous citer le bel éloge que notre chef faisait de nous et de notre clergé dans la grande ville de Londres, au club Saint-James, le 4 janvier 1886 : "Les Canadiens-français sont un "peuple religieux et moral, dévoués à leur "hiérarchie et à leur clergé, et, comme "protestant, je n'hesite pas à dire que la "meilleure et la plus belle police morale "dans le monde se trouve dans le clergé "du Canada français." Sans lui, les catholiques du Haut-Canada n'auraient pu faire passer le bill des écoles séparées, violemment combattu par les Brown, les Mackenzie et les Mowat. Sans lui la représentation basée sur la population nous aurait été imposée sous l'Union. On a dit que Cartier avait déclaré qu'il fallait se défier de sir John Macdonald comme de notre pire ennemi. Cela est si peu vrai que l'alliance de toute sa vie, que ses dernières lettres donnent le démenti à ce racontar. Ecoutons ce qu'il disait en 1861 et ce qu'il a répété sous d'autres formes en mainte occasion : "Quant à mon collègue, le procureur géné-"ral du Haut-Canada, je dois dire que je "n'aurais jamais accepté la tâche de for-"mer une administration si je n'avais pu "m'assurer de son concours. Je connais-"sais son honnêteté politique, son habile-"té comme homme d'Etat, et la place qu'il "occupait dans l'affection du peuple du "Haut-Canada." Je défie nos adversaires de citer une seule ligne de Cartier qui démente cette déclaration. Quand M. Blake offrait $5,000 pour la tête de Riel, c'est notre chef qui donnait l'argent nécessaire pour lui permettre de se sauver aux Etats-Unis, nous évitant ainsi les complications d'une question grosse de difficultés. Il n'est pas intervenu une seconde fois pour sauver le malheureux Riel. Il n'a pas arrêté le bras de la justice prêt à frapper. L'eût-il voulu, c'était impossible. Les grits du Canada ont empêché la clémence. Ce sont eux qui ont dit dans toutes leurs gazettes que Riel méritait richement la mort, ce sont eux qui ont crié à tous les échos du Dominion : pendez-le, pendez-le ! Ce sont eux qui ont menacé de soulever Ontario, de briser la Confédération, de tout mettre à feu et à sang si sir John cédait encore, disaient-ils, à la domination française. Canadiens-Français qui m'écoutez, rappelez-vous que sir John vient de vous donner pour gouverneur du Nord-Ouest, l'un des nôtres et l'une de nos gloires, l'honorable Joseph Royal. Rappelez-vous que c'est lui qui a nommé les trois juges français du Manitoba et du Nord-Ouest, MM. Dubuc, Rouleau et Prudhomme. Rappelez-vous que c'est lui qui a donné un représentant dans le Sénat à nos 150,000 frères de l'Acadie ; qui a nommé le premier sénateur français d'Ontario, l'honorable M. Casgrain, et le premier sénateur français du Manitoba, l'honorable M. Girard. Rappelez-vous que c'est lui encore qui vient de nommer le premier juge français d'Ontario, M. Adolphe Olivier. Et celui-ci n'a pas dû salir l'hermine pour s'en couvrir. Nous avons donc mille fois raison de crier : *Vive le drapeau ! Vive le vieux chef !*

Oui, nous pouvons être fiers de notre drapeau, nous pouvons l'arborer avec orgueil. Depuis plus de trente ans, ce drapeau fait le tour du pays, salué par les acclamations d'un peuple reconnaissant. Ah ! messieurs les libéraux, vous avez renié le vôtre comme un misérable oripeau, vous l'avez mis en fourriere suivant le mot de l'*Etendard*, vous l'avez jeté dans la poussiere de la route, pour lui substituer de fausses couleurs, mais si vous avez honte de votre passé, si vous avez déchiré vos programmes l'un après l'autre, ne nous demandez pas de répudier le nôtre. Ce serait vouloir découronner la patrie elle-même. Si votre drapeau rappelle les jours de deuil pour l'ouvrier, de disette pour le cultivateur, de banqueroute pour le commerçant, de discrédit pour nos gouvernements, n'oubliez pas que le nôtre rappelle les jours ensoleillés, les jours d'abondance, de relèvement. Si votre drapeau rappelle les jours de l'humiliation française, n'oubliez pas que le nôtre représente ce que l'on a appelé la domination française. Ce drapeau n'est pas au-dessus de vos colères, de vos imprécations, mais il est au-dessus de vos outrages. Oui, vos outrages n'atteindront jamais à la hauteur de sa gloire. S'il a cessé de flotter à Québec, unissons-nous de toutes nos forces, pour réparer l'œuvre de la trahison et l'y ramener triomphant.

Nous avons beaucoup parlé de Cartier aujourd'hui, nous avons évoqué avec orgueil le souvenir de l'homme franc et sans dol comme sa fière devise, et le peuple reconnaissant a applaudi chaleureusement. Eh bien, rappelons-nous ses dernières paroles, alors qu'à la veille d'entrer dans l'immortalité, dominé toujours par le souvenir du *Canada, mon pays, mes amours*, qu'il avait si bien chanté dans sa jeunesse et qu'il avait servi toute sa vie, il s'écriait de son lit de douleur, nous envoyant par delà l'Océan un dernier appel à notre patriotisme : "Canadiens, disait-il, j'ai toujours "confiance que la Providence veillera sur "l'union du parti conservateur dans Qué-"bec et qu'elle bénira cette union, dont "dépendent principalement le bon gouver-"nement et la prospérité du Canada et de "notre bonne province en particulier." Electeurs de Laprairie, le temps est venu de vous souvenir de cet appel. Par suite de divisions locales, accompagnées de fraudes gigantesques, nous avons été battus dans deux élections successives, nous avons vu l'ennemi capturer ce comté qui pendant un quart de siècle a été un château-fort conservateur. Eh bien, trêve à nos querelles, et rallions-nous comme dans les beaux jours d'autrefois. Dans quelques semaines, dans quelques mois vous aurez une lutte. Trois fois, le député provincial élu, M. Goyette, a chanté non pas le coq, mais a voulu se démettre, admettant qu'il avait été élu par des manœuvres frauduleuses. Trois fois, nous avons refusé d'accepter sa démission parce que nous voulions soulever le voile sur toutes les turpitudes qui ont été commises. C'est ce que nous avons fait et tout le pays a frémi d'indignation. Relevons-nous fièrement pour venger ces fraudes, pour laver la tache que l'on a infligée au blason de votre comté. Haut les cœurs, haut les courages. Il ne s'agit plus de la cause d'un parti, il s'agit de la véritable cause nationale, d'une cause qui devrait être celle de tous les électeurs, la cause des honnêtes gens. Nos chefs viennent de sonner la charge, marchons à la lutte en rangs serrés, marchons à la victoire.

GEORGE COX
LITOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR ET MEDAILLEUR
25 RUE METCALFE,
OTTAWA, ONTARIO

D. GARDNER & CIE | D. GARDNER & CIE

Faites vos achats dans les magasins où vous êtes sûr d'en avoir pour votre argent.

VOTRE CHOIX SUR UN
FONDS DE MARCHANDISES
DE
$100,000
IMPORTEES DE PARIS, LONDRES ET NEW-YORK

MANTEAUX POUR DAMES, MODES, LINGE DE CORPS POUR DAMES, BONNETERIE, GANTS, ETOFFES A ROBES, SOIERIES,
TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX, NATTES, PAILLASSONS, STORES POUR FENETRES,

Venez vous enquérir de nos prix avant de faire vos achats ailleurs.

D. GARDNER & CIE | D. GARDNER & CIE
66 & 68 RUE SPARKS.

HABITS DE CHOIX
NOUS FAISONS DE L'HABILLEMENT POUR HOMME
UNE SPECIALITE
P. O'Reilly
Nos 269 et 271, rue Wellington
OTTAWA.

MOULIN A PLANER D'OTTAWA
ET
Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies
DE MOUNT SHERWOOD
Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en magasin : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.
Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.
R. THACKRAY Propriétaire,
Bureau, 241, Rue Sparks Ottawa.
Connexion téléphonique. 17—1—88

FERRONNERIES
L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées pour offrir des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.
McDougall & Cuzner
Enseigne de la grosse Tarrière.
— MAGASINS : —
Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere
23 11 87-88

L. N. LOYER
Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries
No 465, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.
M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par un prompt attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui leur emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamar l'avanie ni les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Par poste envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adressez : COMPAGNIE MEDICINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont 24-1—88-89

HOTEL CANADIEN
CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE
Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du "Royal Exchange."
Les repas sont servis à toute heure, à la carte système européen, et sous la surintendence d'un cuisinier français de première classe.
Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.
Cet établissement vient d'être meublé à neuf, les chambres sont spacieuses et des mieux aérées, faisant face au parc (Major's Hill).
L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.
JOHN JOHNSTON, Propriétaire

AVIS AUX MERES—Le "SIROP CALMANT DE MRS WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

W. O. McKAY
Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de
"L'HOTEL RICHELIEU"
Agents pour les Commerçants de Bois.
446, 448 et 450 rue Sussex

JOSEPH LANDREVILLE
401 Rue Sparks
Ecuries de louage. Chevaux et voitures de premier ordre. Commandes exécutées sans retard. Communications par téléphone.

Beaudet & Desjardins
COIN des RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA
MANUFACTURIERS DE
Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambrisser, Meubles, Etc., Etc. Bois de charpente prépare constamment en mains.
Les meilleurs machines améliorées sont en usages dans notre établissement
Ouvrage de première Classe garanti. Communication téléphoniques.
BUREAU A LA VILLE :
No 26 RUE SPARKS. RUSSELL HOUSE

GRANDE VARIETE
DE
CHAPEAUX
FRANCAIS, ANGLAIS, AMERICAINS et CANADIENS, Etc
CHEZ
JOSEPH COTE
114 — RUE RIDEAU — 114
OTTAWA.

MEUBLES !
MEUBLES !
Voici le temps d'acheter à bas prix des Meubles de
BONNE QUALITE
CHEZ
HARRIS & CAMPBELL
36, 38, 40, 42, 44
RUE O'CONNOR, Près de la Rue Sparks

Manufacture de VOITURES !
ROYALE
LÉVEILLÉ & MATHÉ
PROPRIETAIRES
Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. No ouvriers sont parmi les plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.
Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.
56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et aussi pour avoir un fait de quinculleries et ferronneries, c'est PATINS !
Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau
P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleigh
Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE
E. B. EDDY
(LIMITEE)
ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883
HULL, P. Q.
Manufacturiers et Marchands en Gros de
BOIS DE CHARPENTE
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc
Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage
ALLUMETTES, "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE
16—1—88—o

NETTOYAGE des TAPIS
A LA VAPEUR
Les tapis sont nettoyés et les plumes réparées à la vapeur chez
STEPHEN WILKINS,
229 rue Augusta.
Les ordres peuvent être laissés au No 73, rue Bank.

ROBINSON & CIE
GRENETIERS et FLEURISTES
Marchands de toutes semences, jardinières et potagères, bouquets de fleurs, plantes et toutes sortes d'ouvrages en fleurs pour cérémonies de mariage ou enterrement, une spécialité.
223 RUE RIDEAU, Ottawa, Ont.

DOMINION FLOUR STORE
La place où vous pouvez acheter à meilleur marché toutes espèces de grains, farine, etc.
THOMAS GORMAN
PROPRIETAIRE
36, Carré du Marché By, 36

MAISON SAINT-GEORGE
102 ET 104 RUE RIDEAU
Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.
Jugez par vous-même en venant nous faire visite 12 87-88

Hotel Riendeau
TENU SUR LE PLAN
Europeen et Américain
64 Rue SAINT-GABRIEL, Montreal
Cet hotel offre au public voyageur tout le confort des plus habiles et tout les abondamment servie des premisses de la saison, préparée par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.
On recommande constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix. JOS. RIENDEAU. Propriétaire.

TAPIS ! TAPIS
Prélarts, Sommiers élastiques, Matelats, Voitures d'Enfants, Chaises de repos et Sofas
Vous pouvez vous procurer toutes ces marchandises par petits versements à la semaine chez
W. DAVIS
222 RUE WELLINGTON
Aux Peintres et au Public en Général
Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc
Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)
ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE
JOHN SHEPHERD
227, Rue Rideau, Ottawa

LA PLUS
GRANDE MANUFACTURE
DE
BALANCES
DU
CANADA
Audely de 100 différents genres de :
BALANCE —A— Charbon
BALANCE —A— FOIN
BALANCE —A— Grain
BALANCE —A— THE
Vitrines d'exposition améliorées (Show Cases), *Tiroirs à argent.*
Couteaux et Outils de Bouchers
Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et une liste de prix.
S'adresser
C. Wilson & Fils
16, RUE ESPLANADE 16
TORONTO, Ont.
Veuillez mentionner le journal LE CANADA.

T. J. SEATON
HORLOGER ET BIJOUTIER
Marchand de montres d'or et d'argent, pendules, anneaux et bijoux de toute sorte. Tous les ouvrages sont garantis.
Nos 309 et 311 rue Wellington, Ottawa

TAPISSERIE
Je viens d'acheter le stock de TAPISSERIE de la maison E. White J'offrirai cette semaine ce stock en vente en détail, à des prix beaucoup plus bas que les marchands d'Ottawa ont payé dans le gros. M. White m'a transféré toutes les affaires de son département de la tapisserie.
Wm. HOWE
Rue Rideau, Succursale No 393 rue Cumberland.

G. PHILBERT
IMPORTATEUR
DE
TAPISSERIES
AMERICAINES ANGLAISES ET ECOSSAIS
Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa
PEINTURE
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE
MASTIC
PINCEAUX
VITRES,
ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

sjardins
RENCE, OTTAWA
s pour plancher, Bois à lambr
re constamment en mains.
ges d s notre établisseme
ommunication téléphoniques.
E:
USSELL HOUSE
RANDE VARIETE
—DE—
CHAPEAUX
NCAIS,
ANGLAIS,
AMERICAINS et
CANADIENS, Etc
— CHEZ —
JOSEPH COTE
— RUE RIDEAU — 114
OTTAWA.
ES !
BLES !
heter à bas
bles de
ALITE
AMPBELL
, 44
la Rue Sparks
e de VOITURES !
OYALE
LÉ & MATHÉ
OPRIETAIRES
quisition du poste d'affaires de S.D
ment voitures légères, Sulkeys, etc.
us avons puisé de grandes connaissan
ière satisfaction. Nos ouvriers sont
matériaux employés sont aussi les
t le système que nous mettons en
RUE STEWART
wa. PATINS !
rue Rideau
deurs ; 1,000 Clochettes pour sleig
mes. 21 11 87-1
URIERE DE
ODY
POREE EN L'ANNEE 1883
Q.
ds en Gros de
PENTE
de Maisons, Etc, Etc, Etc
et Caisses d'emballage
PREMIERE QUALITE
PHILBERT
IMPORTATEUR
— DE —
PISSERIES
RICAINES ANGLAISES ET
ECOSSAIS
rues Dalhousie et Saint-
Patrice, Ottawa
E
SSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE
MASTIC
PINCEAUX
VITRES,
ES DE PEINTRE EN GENERAL

E. A. LEPROHON
ARCHITECTE
BUREAU : VICTORIA CHAMBERS
2ème étage, chambre No 9.
Résidence, 204 rue DALY, Ottawa.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DERNIÈRES NOUVELLES

CANADA

Arrestation

QUÉBEC, 14—Le nommé Griffin, du cirque Howe, accusé d'assaut avec intention de meurtre, sur le nègre Cooper, a été arrêté à Saint-Agapit, hier matin, par le constable Beaulieu, de la police provinciale et un constable de Lévis, qui l'ont amené à Québec, hier après-midi. Cooper est à l'hopital dans une condition critique.

Vol

—Après avoir fait l'examen de ses livres, M. Thibaudeau, marchand de la basse-ville crut s'apercevoir que son commis qui s'était appproprié $7 dans une lettre qu'on l'avait chargé de mettre à la poste, l'avait aussi volé de $580 durant ces derniers mois. L'accusé est maintenant rendu à Lowell, Mass.

Rumeur

—On rapporte qu'Audy, accusé de vol à la banque Nationale, est rendu à Chicago. Il a réussi, en se déguisant, à s'échapper de Québec.

Disparu

—Samedi, M. François Goulet, cultivateur à Saint Augustin, s'est mis en route pour Québec, disant qu'il venait prendre des arrangements au sujet d'une certaine affaire. Depuis ce temps M. Goulet n'a pas été revu. Lorsqu'il est parti de chez lui, M. Goulet, qui est âgé de 70 ans, avait sur sa personde une quarantaine de piastres.

Départ pour Rome

—M. l'abbé Robert Lagueux, ecclésiastique du séminaire de Québec, doit partir à la fin de ce mois pour un voyage d'une couple d'années en Europe, afin d'étudier la théologie à Rome.

Nouvelles du Manitoba

WINNIPEG, 14—Le gouvernement est disposé à contribuer à la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson, en garantissant, pour l'espace de vingt cinq ans, l'intérêt à 4 pour cent sur deux millions et demi d'obligations de la compagnie, à condition que cette dernière complète quarante milles de son chemin cet automne, et construise un prolongement de soixante milles aux *Narrows* et jusqu'à Winnipeg. Pour ces soixante milles, le gouvernement fournira l'ancienne garantie de $6,000 par mille, les concessions de terres faites à la compagnie dans la province devant être hypothéquées en sa faveur.

Il n'y a aucun doute que cette offre sera acceptée par la compagnie.

—Le premier train de voyageurs a circulé sur le chemin de fer de la rivière Rouge ce matin. MM. Greenway et Smart ainsi que plusieurs dames ont pris part à cette excursion. Le service réguler sur cette voie commencera le 25 courant.

—L'honorable M. Bowell est parti pour Toronto ce matin.

Incendie

SHERBROOKE, 14—La maison ainsi que les granges et écuries de M. C. H. Hackett, de Compton, sont devenues la proie des flammes, la nuit dernière. Tout ce que les écuries et granges contenaient, chevaux, bestiaux, grain, instruments aratoires, etc., a été détruit. On ne connait pas l'origine de cet incendie. L'assurance est d'un chiffre peu élevé.

La tragédie de Roxton Falls

SAINT-HYACINTHE, 14 — Voici de nouveaux détails sur la tragédie dont Roxton Falls a été le théâtre, samedi, le 1er septembre.

Hormisdas Bonhomme, la victime, était âgé d'environ 40 ans et doué d'une force herculéenne. Arcouette, qui est ajourd'hui dans la prison de Sweetsburg, passe pour un jeune homme bouillant, hautain et sournois. Il voyait d'un mauvais œil le prestige dont Bonhomme s'entourait par la force de ses muscles et il n'aimait pas à se faire faire la loi, comme on dit communément.

Le samedi soir en question, Bonhomme se rendit chez le barbier, mais ce dernier, n'ayant pas le temps de lui faire la barbe sur le champ, le client se rendit à l'hôtel Ledoux, où il rencontra Arcouette et un nommé Langlois. On ne sait à quel propos, une difficulté s'éleva et la raison du plus fort triompha, les deux compagnons eurent le dessous. En repoussant Arcoutte, le gros Bonhomme lui dit : "Va-t-en donc trouver ta femme, au lieu de boire ici à l'hôtel. Ta pauvre femme aura moins de misère."

En faisant cette semonce, ce dernier mit une main dans sa poche de pantalon et défia les deux querelleurs en disant : "Je vous prends tous les deux d'une main."

On raconte qu'il y eut une courte bataille à trois et que les deux petits boxeurs furent roulés en un clin d'œil. Il parait que Bonhomme et Arcouette n'étaient échauffés chacun que par deux verres de boisson.

Arcouette se dirigea chez lui, la rage au cœur. Il frappa avec violence à sa porte, sa femme répondit en tremblant, mais il se ravisa et lui cria de ne pas ouvrir, car il lui arriverait grand malheur. Il se dirigea sous une remise, fit flamber une allumette et saisit une barre de fer qui était à terre.

Cinq minutes plus tard, il gravissait les degrés de l'hôtel Ledoux, en criant avec fureur et en brandisant la barre de fer : "Rangez-vous, il va arriver un grand malheur !" Bonhomme allumait sa pipe avec calme. Les quelques personnes présentes effrayées et ne devinant pas le dessein du jeune furieux, livrèrent passage. La barre en fer siffla dans l'air et s'abattit sur la tête du malheureux Bonhomme qui roula sur le plancher sans connaissance. On sait qu'il expira quelques heures après et qu'Arcouette fut arrêté.

Le défunt laisse une femme et quatre enfants, et le meurtrier trois enfants et une femme mourante de douleur et de misère.

Lorsque le prisonnier fut écroué en prison, il dit qu'il avait été poussé par d'autres à cet acte horrible et l'on parle de faire arrêter quelques complices.

Le jury, dans son verdict à l'enquête du coroner, a blâmé sévèrement les hôteliers de Roxton Falls de tenir leurs hôtels ouverts après onze heures.

ETATS-UNIS

Une épidémie de rage

NEW-YORK 14—Un chien appartenant à M. Simon Molley, un riche fermier des environs de David City (Nebraska), est devenu engagé, il y a quelques semaines et a mordu plusieurs bestiaux de la ferme avant qu'on ait pu le tuer. Depuis, plusieurs vaches de M. Molley ont été prises successivement de la rage. Un jour il a fallu en abattre deux ; un autre jour trois, et maintenant Molley craint, dit-on, de perdre tout son bétail.

Inondations

NEW-YORK, 14—On évalue à un million de dollars les dégâts causés à Augusta (Georgie) par les récentes inondations. Onze personnes ont péri tant dans la ville que dans les environs.

Les anarchistes de Chicago

CHICAGO, 14—Mary Engel, la fille d'un des anarchistes exécutés au mois de novembre dernier, vient de se marier avec un nommé Gustave Rust, un autre anarchiste dont elle avait fait la connaissance à l'enterrement de son père.

Incendie désastreux

BOSTON, 14—Un des incendies les plus désastreux dont cette partie de la ville ait jamais été le théâtre, a éclaté ce matin dans le quartier situé sur le bord de l'eau, où se trouvent de vastes chantiers de bois. Les pertes sont évaluées à $125,000.

Gelées

WASHINGTON, 14—De très fortes gelées ont encore eu lieu tous ces jours-ci dans le Nord-Ouest et particulièrement au Dakota. Dans certaines localités, la récolte du maïs a été très endommagée.

Feux de forêts

NEW-YORK, 14—Les feux de forêts continuent a ravager le comté d'Aranac et toute la région qui s'étend au nord et au nord-est de Bay City (Michigan). Les dégâts matériels sont enormes et l'on affirme que plusieurs personnes ont péri dans les flammes.

Les Chevaliers du Travail

NEW-YORK, 14. — Un cablegramme de Rome au *Catholic News* annonce qu'un décret du Saint-Office sur la question des chevaliers du travail, favorable à cette association, a été envoyé au cardinal Gibbons. Au mois d'avril 1887, le pape, partageant les idées émises dans la lettre du cardinal Gibbons en faveur des chevaliers du travail, a décidé qu'il n'y avait aucun raison d'intervenir contre l'association.

Le pape a aussi décidé qu'au Canada, où un mandement avait été lancé contre les chevaliers, les membres de l'association pourraient recevoir l'absolution sur promesse d'obéir aux décisions futures du Saint Siége. La question ayant été soumise au Saint-Office, il en est résulté ce décret. Il règle la question d'une maniere définitive pourvu que la constitution et les buts de l'association demeurent les mêmes.

EUROPE

Les inondations

VIENNE, 14—Les inondations augmentent en Autriche. Les trois quarts de la ville de Trente sont submergés. Dix personnes ont perdu la vie, et les dégâts matériels sont énormes. La troupe travaille jour et nuit à construire des digues.

Une dépêche d'Inspruck dit que l'Adige baisse peu à peu. Le pays situé entre Calliano et la frontière est encore submergé. Les rues de Trente sont remplies d'eau jusqu'à une hauteur de dix pieds. Les pertes sont énormes.

BERNE, 14—Les inondations dans le canton de Saint-Gall ont causé de grands désastres. Quinze mille acres de terre cultivés sont couverts par les eaux. Toute la récolte est ruinée. Les granges, habitations, instruments aratoireset les troupeaux sont détruits. Des districts entiers sont convertis en lacs. Des milliers d'habitants ont été forcés de prendre la fuite afin de sauver leur vie et des villages entiers sont abandonnés.

Les Allemands à Zanzibar

BERLIN, 14—Une dépêche adressée à la *Gazette Nationale* dit que le calme se rétablit à Zanzibar et que le sultan a ordonné le retrait des troupes.

Les Arabes se trouvent en grand nombre à Pangain, prêts à se réunir au premier signal si la compagnie allemande fait une demande pour le redressement de ses griefs. La compagnie se retirera de Tanga et de Pangain. La situation est grave et le commerce est paralysé.

En Afghanistan

LONDRES, 14—La nouvelle est arrivée à Bombay que l'émir de l'Afghanistan a remporté une victoire sur les rebelles, dans le Nord. Les troupes se sont emparées de la forteresse de Kamard. Parmi les prisonniers se trouvent le beau-père de Ishak Khan. Les lieutenants de l'émir poursuivent leur succès.

La convention du canal de Suez

ROME, 14—La *Riforma* dit : "Si la Turquie refuse de signer la convention du canal de Suez, c'est la France qui aura à s'en plaindre, ot non l'Angleterre ou l'Italie, puisque la convention a surtout pour objet de satisfaire les désirs de la France. La France n'obtiendra aucune satisfaction si son attitude à l'égard de l'Italie, dans la question de Massouah, empêche la convention d'aboutir, tandis que la position de l'Angleterre en Egypte n'en sera nullement affectée."

Les élections américaines

BERLIN, 14—M. Carl Schurz a écrit à la *Gazette nationale* une lettre dans laquella il réfute un article publié récemment dane la *Gazette de la Croix* et qui traitait de la corruption inherente aux élections américaines. M. Schurz s'élève surtout contre l'assertion que l'élection présidentielle est, du commencement à la fin, une affaire d'argent. Il déclare que le soupçon déshonorant jete sur le caractere national américain est immérité et nie que la vie politique aux Etats-Unis soit un pandemonium aussi corrompu que le représente la *Gazette de la Croix*. La nation américaine, dit-il, est une nation aux principes solides, au cœur généreux et ayant le respect d'elle-même.

Le Vatican et les puissances

ROME 14—D'après des assurances reçues dernièrement de Vienne au Vatican, on croit que l'empereur François-Joseph ou le prince héritier d'Autriche fera bientôt visite au pape. On a appris que les empereurs d'Allemagne et d'Autriche avaient d'abord eu l'intention d'aller ensemble à Monza faire visite au roi Humbert, mais que, lorsque le roi d'Italie eut répondu au télégramme lui annonçant la visite de l'empereur Guillaume en disant qu'il "serait heureux de recevoir un allié du Quirinal," il a été décidé par l'empereur François-Joseph d'abandonner un voyage simultané.

Sinistre maritime

MADRID, 14—Les propriétaires du vapeur italien "Sud America," qui a été coulé bas, la nuit dernière, par le vapeur "La France," en entrant à Port Luz (Canaries), esperent pouvoir le renflouer.

On a retrouvé une vingtaine de cadavres. Quatre-vingts passagers, et peut-être plus, ont péri. Plusieurs de ceux qui ont échappé à la mort sont grièvement blessés.

COUR DU BANC DE LA REINE

Caza en cour

Montréal, 14 Septembre 1888.

La rumeur que le procès de Caza, le meurtrier de l'hôtelier Joseph Pilon, du Coteau Landing, devait avoir lieu hier matin avait attiré une grande foule aux abords du palais de justice. L'entrée de l'audience était gardée par une double haie d'hommes de police sous le commandement du sergent Desjardins. L'attente de la foule n'a pas été déçue, car vers 9.45 hrs une voiture contenant les prisonniers est arrivée et Caza a sauté à terre d'un pas léger. Il n'était pas enchainé.

Caza parait bien pâle depuis son arrestation. Il a monté dans l'enceinte des prisonniers d'un pas fermé et la tête haute.

Le juge en chef Dorion prend son siège à dix heures précises. Le greffier procède à appeler les noms des petits jurés. Plusieurs ayant fait défaut, le juge dit que ceux qui ne sont pas présents devront se présenter d'ici a lundi ou ils seront condamnés.

La cause de Treffié Bédard, accusé de parjure, est alors appelée. Cette cause traine depuis longtemps. Bédard, d'après l'acte d'accusation, était commis de barre pour un hôtelier nommé Jos Blanchard. No 2095 rue Notre-Dame en mars 1887. Le 21 mars 1887, qui était un dimanche, la police le prit en flagrant délit de vente de boissons enivrantes. Une poursuite contre Blanchard a eu lieu devant la cour du Recorder et l'accusé, comme témoin de la défense, a juré qu'il n'était pas entré dans la barre ce jour-là et n'avait pas vendu de boisson. De là l'accusation de parjure.

M. H. C. Saint Pierre défend l'accusé.

M. Préfontaine déclare alors que la Couronne abandonne la cause, faute de preuve. L'accusé est acquitté.

Thos Boylan, accusé du crime d'incendiat, est ensuite appelé à la barre.

Il est accusé d'avoir mis le feu à sa maison, le 29 juillet dernier, sur la rue King, No 19.

M. J. J. Curran, C. R., défend le prisonnier.

Plusieurs témoins jurent qu'ils ont vu l'accusé avec une canistre d'huile de charbon à la main et qu'il mettait le feu à l'huile avec des allumettes.

Dans l'après-midi, la Couronne a abandonné la poursuite contre le prisonnier.

COURRIER DE MONTREAL

—Le vapeur "Corinthian" est parti hier après-midi, pour aller prendre ses quartiers d'hiver à Sorel.

—Les bains publics de l'île Sainte-Hélène et du bassin Wellington seront fermés dans quelques jours.

—Le vapeur "Spartan" de la ligne Richelieu et Ontario, est parti avant-hier de Montréal pour faire son dernier voyage de la saison.

—Le feu s'est déclare vers 7 heures, hier soir, dans le magasin de fruits de M. Ferguson, No 1887½, rue Notre-Dame. Les pompiers maitriserent facilement l'incendie.

—Il y aura séance du conseil municipal, lundi prochain, à trois heures. On nous apprend qu'à cette séance, on reglera la question du chef de la brigade des pompiers.

—M. Camille Lalonde, parent de l'hôtelier Pilon, qui a été tue dans l'affaire du Coteau Landing, dit que l'affaire des $1,100 retrouvées dernièrement est dénuée de fondement.

—Hier matin, les pompiers ont été appelés à éteindre un incendie qui s'était déclaré au No 236 rue Centre. Légers dommages. A 8½ hrs, on a sonné une autre alarme à la boîte 18, pour un feu qui venait de se déclarer au No 54 Place Victoria. On a réussi à éteindre aussitôt le feu, qui a fait peu de ravages.

—Un jeune homme du nom de Louis Lepage, âgé de 13 ans, passait sur la rue Saint Jacques, quand arrivé entre les rues Richmond et Saint Martin, une balle vint l'atteindre à la cuisse. On n'a pu découvrir qui avait ainsi tiré. Si la police vient à découvrir le coupable, on ferait bien de sévir, car les accidents de ce genre deviennent trop fréquents. La balle a pu être extraite à l'hôpital Notre-Dame, où on avait transporté le petit blessé.

—Le dernier voilier d'outre-mer qui était dans notre port, le brigantin "Bolino," est parti avant-hier soir. Un vieux navigateur faisait observer à ce sujet qu'il y avait quarante ans qu'il suivait les mouvements des voiliers dans le port et que c'était la première depuis quarante ans qu'il ne voyait pas un voilier d'outre-mer dans le port de Montréal pendant le mois de septembre. La navigation à voile tend à disparaitre complètement sur l'océan.

Les travaux dans le jubé de l'orgue à l'église Notre-Dame sont presque complètes. Les colonnes en fonte qui supportent les deux jubés sont de la plus grande solidite. Les piliers reposent sur des fondations sur terre posées il y a deux ans, afin de donner la plus grande solidité à la construction. On commencera a poser cet automne la charpente du nouvel orgue construit par M. Casavant, de Saint-Hyacinthe. Le coût de l'instrument sera de $25,000, et avec les réparations des jubés, la pose des tuyaux, etc, cette amélioration dans l'église Notre-Dame coûtera environ $50,000.

—Hier, en cour Supérieure, M. Jeannotte a intenté, au nom de ses clients, quatre actions en dommages contre la municipalité de Montréal. Les demandeurs dans ces quatre causes réclament des dommages au montant de $990, parce que, allèguent-ils, ils ont été brutalement assaillis, grossièrement insultés et illégalement arrêtés par le gardien McGibbon, du parc Mont-Royal. Ces actions sont rapportables le 26 courant. Les demandeurs sont MM. Alphonse Lacoste, le docteur M. Minotte, de Lowell, M. Guillaume Dupont, et M. P. Paradis.

Un jeune garçon âgé de 14 ans a été arrêté sur la rue Notre-Dame hier matin, par le constable Demers, sur l'accusation d'avoir volé une somme de $80 à son père, M. J. B. Dubois, demeurant au No 21 rue Campeau. L'accusé se nomme Edouard Dubois, et depuis quelque temps, fréquentait une certaine maison sur la rue Saint Paul où il a, paraît-il, été entraîné à s'endetter, de telle façon qu'il s'est trouvé obligé de voler son père pour payer ses dettes.

Lors de son arrestation, le jeune garçon n'avait pas un sou sur lui. Il a avoué avoir tout dépensé en promenades en voiture en présents pour une fille qui habi e la maison de la rue Saint Paul dont nous avons parlé plus haut.

La fille en question a remis au constable Demers plusieurs mouchoirs de soie qui lui avaient été donnés par le prisonnier.

Il paraît aussi que le jeune Dubois a avoué avoir bu plusieurs fois chez un hôtelier qui doit être arrêté pour vente de boisson à un mineur. La cause est remise à lundi en attendant l'enquête.

MARCHÉ D'OTTAWA

Farine No 1, par baril	$4 25 à	4 50
Farine forte de boulangers	4 25 à	4 60
Farine extra	00 à	5 50
Farine de sarasin	3 50 à	3 75
Farine d'avoine	5 50 à	5 85
Farine de blé-d'inde	3 00 à	3.50
GRAINS		
Blé, le minot	0 00 à	0 00
Avoine	0 43 à	0 45
Blé-d'inde	0 00 à	0 00
Pois	0 50 à	0 65
Fèves	0 00 à	1 23
Sarasin	0 65 à	0 70
Orge	0 00 à	0 00
Seigle	0 00 à	0 00
LEGUMES		
Patates, la poche	0 00 à	1 10
Navets, le sac	0 35 à	0 40
Betteraves	0 20 à	0 30
Choux, la pièce	0 15 à	0 20
Pommes, le sac	0 90 à	1 00
DIVERS		
Œufs	0 20 à	0 23
Beurre, en pain	0 23 à	0 25
do en sceau	0 19 à	0 25
Fromage	0 12 à	0 13
Suif brut, la livre	0 04 à	0 08
Suif fondu	0 07 à	0 00
Saindoux	0 10 à	0 15
Sucre d'érable	0 10 à	0 13
Miel, la livre	0 12 à	0 13
Sirop d'érable, le gallon	0 00 à	1 25
Foin, la tonne	9 00 à	11 00
Paille	5 00 à	6 00
VOLAILLES		
Poulets, le couple	1 00 à	00
Poules, la pièce	0 45 à	0 50
Canards	0 60 à	0 75
Dindes, la pièce	0 90 à	1 50
Oies	0 50 à	0 70
VIANDES		
Bœuf les 100 livres	4 55 à	6 50
Lard	7 50 à	7 75
Veau, au quartier	0 05 à	0 00
Mouton do	0 06 à	0 08
Vaches à lait	3 00 à	28 00

LOTERIE NATONALE

CLASSE D.

TIRAGES, LE TROISIEME MERCREDI DE CHAQUE MOIS

LE QUINZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MERCREDI, 19 SEPT. 1888
A DEUX HEURES P.M.

VALEUR DES LOTS
$50,000.00
Gros Lot : Un immeuble de 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de	$5,000.00	$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette	5.00	5,000.00
2307 lots valant	- - -	$50,000.00

$1.00 le BILLET

Le Secrétaire: S. E. LEFEBVRE
Bureaux : 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

N. B. — L'administration de la Loterie attire l'attention de ses clients sur les importants changements opérés dans la nomenclature des lots et les informe en même temps qu'elle discontinue la Deuxieme Série (Billets de 25cts.) 263-u a Q H

AU TEMISKAMING
— PAR —
JOSEPH TASSÉ
Brochure de 20 pages in-8o
10 cts L'EXEMPLAIRE
En vente au Bureau du CANADA

TOUT HOMME
Qui est FAIBLE, NERVEUX, DEBILE, qui dans son IGNORANCE et sa FOLIE, croit avoir perdu complètement sa VIGUEUR de CORPS et d'ESPRIT et sa VITALITE ENTIERE, toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique des SOURCES de la VIE, MAUX DE TETE, MALADIE DE LOMBRE DORMALE, REVES NAVRANTS, PERTE DE MEMOIRE, LAITERIE et IRRITABILITE de TEMPERAMENT, BOUTONS et ROUGEURS sur la figure et tous les symptômes de DEBILITE GENERALE, CONSOMPTION dans un avenir rapproché, d'INSANITE peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine, rétablissant la VIGUEUR de la JEUNESSE et restaurant le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux POUMONS et aux NERFS, reconstituant le système musculaire et redonnant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines, $2. Guérison Garantie. Notre spécifique No 24 est un REMEDE infaillible pour toutes les MALADIES SECRETES de QUELQUE DEGRE qu'elles soient. Vendu d'après notre GARANTIE, elle opérera une GUERISON. Prix $5. Compagnie de Medecine de Toronto, Toronto, Ont.

CONSOMPTION
Cette maladie affreuse, qui durait tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant, ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit considérée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de nos REMEDES. Ils sont deux pour les membranes des poumons qu'ils affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie et en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brûlements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $1.
GUERISON GARANTIE
COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, TORONTO, ONT.

TEINTURE pour les CHEVEUX
Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dependent de la nature des cheveux : noire, brun foncé, brun clair, châtain, châtain clair, blond doré, blond cendre. Envoyez une tresse de cheveux avec votre commande. Prix $2 la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

ARTICLES DE TOILETTE
En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne au teint la fraîcheur de la jeunesse ; c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix $1.25. No 9 fait disparaître les rides. Prix $2.00. No 10 fait disparaître les taches causées par les affections du foie. Prix $1.25. No 11 fait disparaître les boutons sur la figure. Prix $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix $1.25. No 13 fait disparaître les pustules. Prix $1.25. No 14 fait disparaître le hâle. Prix $1.25. No 15 fait disparaître les vers. Prix $2.00. No 16 fait disparaître les marques de la petite vérole. Prix $1.25. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

LE BUSTE
No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $5.00. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

MALADIES DES FEMMES
No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, descente de la matrice et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Pilules Régulatrices Françaises
Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la menthe ou l'oïde. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la REGULARITE. Prix $2. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Névralgie et Rhumatisme
Guérison certaine par l'usage du spécifique No 21. Il peut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix UNE PIASTRE. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

LE PROFESSEUR GAGNON donne la santé au moyen d'un REMEDE SAUVAGE et d'une découverte importante pour la guérison de la Cathare. Tout le monde sait qu'il n'y a pas une seule maladie dans le monde sans qu'il y ait une racine ou une herbe pour la guérir. PROFESSEUR GAGNON, 336 rue Rideau.

Fonderie de Hull
Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.
M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous les ouvrages faits à son établissement.
T. LAWSON
Rue Brewery, Hull, Rue George, Ottawa.

POUR LA
Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général
Crème de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée d Concombres et de Roses et Moloderma.
Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.
R. A. McCORMICK
CHIMISTE ET DROGUISTE
75 RUE SPARKS
Prescriptions pour médecins et familles préparées avec soin.
Communication téléphonique 1-2-88

CHEMIN DE FER
"CANADA ATLANTIC"

ARRANGEMENTS D'ETE

Excursion sur le Saint-Laurent tous les samedis, la plus délicieuse de la saison quittant la gare de la rue Elgin à 3 heures a.m. jusqu'à Coteau, et de la par bateau descendant les fameux rapides du Coteau, des Cèdres, et les Cascades retournant le même soir à 8.10. Prix du passage $1.25.

Ile Clark et Valleyfield
Billets de retour bons pour trente jours, $4.00. Billets d'excursion bons pour partir le vendredi ou samedi et retour le lundi, $2.00.

Rouse's Point, N. Y., et Hotel Windsor
Des billets de retour seront émis pour ce charmant RESORT d'été, bons pour 30 jours, pour $5. Excursion spéciale le vendredi et samedi, billets issus bons pour retourner le lundi suivant à $3. Le meilleur endroit de pêche, et l'hôtel offrant le meilleur confort dans le nord de New-York.

Portland et Old Orchard Beach
Les passagers par cette ligne ont l'avantage de choisir entre les deux routes, c'est-à-dire, viâ Montréal et le Grand-Tronc ou viâ Rouse's Point et à travers les Montagnes Vertes du Vermont et les Montagnes Blanches du New-Hampshire.

New-York et Boston
Service spécial direct de chars dortoirs de Wagner jusqu'à New-York et Boston. Billets aussi en vente pour New-York viâ le Lac Champlain, le Lac George et la Rivière Hudson.
Pour toutes informations, s'adresser au No 24 rue Sparks.

PERCY R. TODD, Ag. Gén. des Passagers. S. EBBS, Ag. de ville des Passagers.
Ottawa, 2 Aout 1888.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,
— BUREAU —
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, &c.
ONTARIO ET QUÉBEC
Scotish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'Gara & Remon
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs et Notaires
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Ontario.
R. G. CODE 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.
AVOCAT, Etc.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Quebec, 138 rue Wellington, Ottawa

McVeity & Henderson
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENT POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.
— ARGENT A PRETER —
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 71½ Rue Sparks, Ottawa.

Dr FISSIAULT
— DENTISTE —
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
— OTTAWA —
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets dits Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la **Boulangerie Union**, D. LEE, propriétaire. Pain à 9 cents
216 — RUE DALHOUSIE — 216

MLLE COLLINS A TOUJOURS EN MAINS UN ASSORTIMENT COMPLET D'ARTICLES DE MODE A TRES BAS PRIX, 310 rue Wellington, Ottawa.

John Kerrigan
— PLOMBIER SANITAIRE —
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON

CHS. DESJARDINS
AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
Hotel Russell, No 26 rue Sparks
— OTTAWA —
Représente la **CITIZEN**, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.
Capitaux réunis : - - - $40,000,000
Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.
M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy.
284 — Rue Wellington, Ottawa, — 284

LAURENT DUHAMEL
ETAL DE MARCHE BY.
Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN

PIGEON, PIGEON & Cie

RUE RIDEAU

COTONS CARREAUTÉS 5c.
COTONS CARREAUTÉS 5c.
COTONS CARREAUTÉS 5c.
COTONS CARREAUTÉS 5c.

Pigeon Pigeon & Cie

RUE RIDEAU

CACHEMIRES NOIRS
CACHEMIRES NOIRS
CACHEMIRES NOIRS
CACHEMIRES NOIRS
IMPORTÉS

Pigeon, Pigeon & Cie

RUE RIDEAU

CACHEMIRES de COULEURS 20c
CACHEMIRES de COULEURS 20c
CACHEMIRES de COULEURS 20c
CACHEMIRES de COULEURS 20c

Pigeon, Pigeon & Cie

RUE RIDEAU

NOUVELLES ETOFFES à robes 8c
NOUVELLES ETOFFES à robes 8c
NOUVELLES ETOFFES à robes 8c
NOUVELLES ETOFFES à robes 8c

Pigeon, Pigeon & Cie

RUE RIDEAU

NOUVEAUX
DRAPS à MANTEAUX
DRAPS à MANTEAUX
DRAPS à MANTEAUX
DRAPS à MANTEAUX
DRAPS à MANTEAUX
IMPORTÉS

Pigeon, Pigeon & Cie

RUE RIDEAU

PIGEON, PIGEON & CIE

RUE RIDEAU

Dans la Capitale

Menus faits.

—Le rôle de la Cour de Division est très chargé et plusieurs causes sont encore à être entendues.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

—MM. Hurdman ont du trouble avec leurs scieries de ce temps-ci ; l'une des tablettes de pierre sur laquelle reposait l'un des supports de plusieurs roues s'est écroulé, forçant les scieries à suspendre les opérations durant quelques jours.

Achetez le pain de Turnbull Bro.,s 265, rue Rideau. 4mai ia

—Son Honneur le Maire McLeod Stewart est arrivé à Québec à bord du *Vancouver*, ce matin, avec sa famille.

Les plus belles photographies hez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

—Hier soir, les cellules du poste de police étaient occupées par un pochard et six enfants ; ces derniers auront à répondre à une accusation de vol dans une épicerie de la rue Rideau.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits ; bonne table ; comfort général pour tous et prix raisonnable. 4j-3m

—Lors de la dernière assemblée de l'Institut Canadien français, il a été décidé d'attendre aux prochaines élections qui auront lieu au commencement d'octobre prochain pour prendre une détermination quelconque. Après ces élections on décidera ce qui doit être fait de l'ancien édifice de la rue York et l'on organisera les divers genres d'amusements pour l'hiver, y compris le cercle des familles et les cours de dessins linéaire, beaux arts, etc. L'Institut Canadien français est en bonne voie de progrès.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Welington. 10j-ia

—La température est délicieuse aujourd'hui et bon nombre de citadins en ont profité pour quitter la ville.

—C'est aujourd'hui jour de paye dans les Départements Publics.

☞ Vente par encan de meubles de ménage et effets, à la résidence de George Murphy, 87 avenue Daly, lundi, le 17 septembre, à 10 30 a.m. T. P. Tackaberry, encanteur.

—Une profonde excavation sur le trottoir de la rue Sussex, près de la rue St. Patrice, pourrait être cause d'accidents sérieux.

☞ Raisins de Malaga, seulement 20 lbs. par boîte, chez P. A. Roy, 209 rue Rideau.

—On est à poser la brique à la nouvelle résidence de M. Foisy, épicier de la rue Da housie qui sera l'un des beaux blocs de cette rue.

Vente par Encan de meubles de ménage et effets, Mardi, le 18 courant, à 10.30 a.m, chez M. Malette, 190 rue Nicholas. A. B. Macdonald, encanteur, 47 rue Rideau.

—Les travaux de la superstructure en fer du pont St. Patrice seront commencés vers le 15 octobre, et il est probable que le pont sera terminé vers la mi decembre.

Toutes les personnes qui'ont du raisin sauvage en grappe à vendre peuvent s'adresser à MM. Charlebois et Frères, No. 121 rue Rideau. Nous achèterons n'importe quelle quantité.

—Une foule de petits garçons dans les environs de la rue Rideau, près de la rue Friel, ont pris l'habitude depuis quelques jours de se réunir le soir et de tirer avec de petits revolvers. Les passants sont effrayés, croyant à tout instant recevoir une balle dans la tête. La police devrait sans plus tarder voir à désarmer ces vauriens en herbe.

☞ Huîtres fraîches reçues tous les jours. En gros et en détail. P. A. Roy, 209 rue Rideau.

—Des journaliers sont à faire la pose de nouveaux trottoirs sur la rue du Pont, près du l'ont Suspendu, aux Chaudières. Cette amélioration était depuis ongtemps à désirer, vu le traffic immense qui se fait dans cette partie de la ville.

P. Philion, tailleur, coin des rues Cumberland et de l'église.

—Deux des plus gros ours encore abattus cette saison ont été tirés par M. Degan, de La Pêche, et vendus aux bouchers du marché By.

Une visite chez F. X. Malo, tailleur de la rue Sparks.

—La nouvelle fanfare Indépendante—ci-devant la Lyre Canadienne—a commencé à pratiquer dans la salle St. Patrice, hier soir.

F. X. Malo, marchand tailleur, 143 rue Sparks.

—Le Révd. M. Forget, curé de Perkin's Mills, est en visite à l'archevêché.

Marchandises de première classe chez F. X. Malo.

—Les ouvriers plombeurs sont en grande demande actuellement à Ottawa.

☞ Vente par encan de meubles de ménage et effets, à la résidence de George Murphy, 87 avenue Daly, lundi, le 17 septembre, à 10.30 a.m. T. P. Tackaberry, encanteur.

—Le constable de comté, Saunders, a perdu un joli revolver ces jours derniers ; comme l'arme porte son nom gravé, il espère en reprendre possession avant peu.

☞ Huîtres Malpecques, attendues ici le 22 courant : les premières à Ottawa. P. A. Roy, 209 rue Rideau.

—N'oublions pas d'aller faire visite, ce soir et demain, à la salle de la rue Queen, Chaudières, où se tient le bazar St. Jean-Baptiste ; on s'y amusera bien.

☞ Pommes de terre sucrées, de Californie, 3 lbs. pour 20 cts., chez P. A. Roy, 209 rue Rideau.

—Les produits de Calgary et de Regina, pour l'Exposition d'Ottawa, sont actuellement en exhibition à Kingston. Ils seront expédiés directement à Ottawa par voie ferrée. Une quantité de produits de Vancouver, Colombie Anglaise, est actuellement en route pour Ottawa.

☞ Vente par encan de meubles de ménage et effets, à la résidence de George Murphy, 87 avenue Daly, lundi, le 17 septembre, à 10.30 a.m. T. P. Tackaberry, encanteur.

—Bien peu de personnes ont pris passage ce matin sur l'*Empress ;* les excursions du samedi à Grenville sont virtuellement terminées pour cette saison.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Présidence de M. O'Gara.

Les causes n'étaient pas très nombreuses ce matin devant la cour de magistrat.

Geo Stanley ouvre la liste ; il est accusé d'avoir offert en vente 15 sacs de patates d'un poids trop léger. Les patates ont été confisquées et une amende de $1 et $1 de frais imposée en sus.

Louise Beauchamp est accusée de vente de boisson sans licence et de tenir une maison de désordre ; cause remise à lundi.

Ovila Desmarais, vente de boisson sans licence est condamné à la forte amende de $100 et $2 de frais ou à trois mois de prison aux travaux forcés faute de paiement.

Geo Goyette, Nap Morin, Tom Kearn, Tom Shehan, Stanislas Gagnon et Henry Goyette comparaissent pour vol de tabac chez W. P. Fitzsimons épicier, cause remise à mardi.

Henry Potier, conduite de désordre acquitté.

Henry Théault, cheval non attaché sur la rue, $2 et $1 de frais.

Arthur Marineau troublé la paix publique, $3 et $2 de frais.

Valentine O'Brien, Martin Corbet et Nap Robillard, pour avoir troublé la paix publique, cause ajournée à mardi.

Bonne nouvelle.

Les citoyens d'Ottawa apprendront avec plaisir que M. Philip Gallagher, le tailleur de renom est de retour à Ottawa et qu'il vient d'ouvrir un établissement de tailleur au-dessus du magasin de MM. Larose & Cie, 101 rue Rideau où il espère recevoir la visite de tous ses anciens amis.

GRANDE EXPOSITION

OTTAWA

EXHIBITION DE

L'Association Centrale

—DU CANADA—

Programme des Attractions

Commencant chaque jour a 2 hrs. precises

Le comité des Attractions a arrangé le programme suivant pour chaque jour durant la semaine de l'Exhibition :

MARDI, 25 SEPTEMBRE.

OUVERTURE OFFICIELLE par Son Excellence le Gouverneur-Général, Lord Stanley of Preston.

1. CONCOURS DE VITESSE—$70—(Juments ou poulains) 16 mains et plus, une fois le tour du rond, avec voiture ne pesant pas moins de 250 lbs., meilleur trois dans cinq. Entrée $5.00 chaque, 75 par cent au premier et 25 par cent au second.
2. LES ROIS DE L'AIR, LE "ANIAN ET McCORMICK, dans leur exercice prodigieux qui crée toujours une profonde sensation et que l'on appelle "Zampillerastotion" consistant en sauts de 72 pieds à travers les airs et se terminant par le plus merveilleux exploit des temps modernes, celui de sauter dans l'espace, en exécutant force culbutes et s'étreindre l'un et l'autre dans l'air en ayant les yeux bandés avec un mouchoir. Levanian et Mc ormick apparaîtront aussi dans leurs évolutions sur la double barre horizontale.
3. CHEVAUX DE CAVALERIE, le meilleur et le plus agile à la charge, à être exibé avec tous les accoutrements de la cavalerie et conduit par les officiers ou civiliens en uniforme, une fois le tour de l'hippodrome ; premier $10, second $5.
4. LES FAMEUX FRERES RICE apparaîtront dans leur gigantesque exploit acrobatique prononcé être la merveille du siècle.
5. $30.—POUR UN SEUL CHEVAL (jument ou poulain) sans harnais, au-dessous de 16 mains ; une fois le tour du rond attelé à un sulky ; meilleur trois dans cinq. Entrée, $3 chaque, le premier devant recevoir 70 par cent et le second 25 par cent.

CHAQUE SOIR DURANT LA SEMAINE.

VAL-VINO, le champion des Jongleurs et Equilibristes d'Amérique apparaîtra dans ses exercices étonnants d'agilité et de dextérité.

PHILION, l'Illusionniste français et le Nécromancien favori du public, dans sa grande exhibition de magie.

Représentations du mardi soir commençant à 7.30 hrs.

1. COURSES EN CHARIOTS ROMAINS.—Premier tour (3 chariots et 8 ponies dans le concours)
2. GRAND DÉPLOIEMENT DE PIÈCES PYROTECHNIQUES incluant "La Clevenue," "La Croix du Sud," "L'Auréole d'Argent," etc., une demie-heure durant.
3. COURSES EN CHARIOTS ROMAINS.—2e tour.
4. PROFESSEUR TOPLEY—Vues stéréoscopiques, faisant voir l'ancien et l'Ottawa actuel.
5. DÉPLOIEMENT DE PIECES PYROTECHNIQUES—"Les épées flamboyantes du jardin de l'Eden," Bombardement d'un fort par des corpilleurs, etc
6. LA FAMEUSE FAMILLE ZANFRETTA, consistant de Alexandre Zanfretta, Emma Zanfretta, Leo Zanfretta, George Zanfretta, Effie Zanfretta, Aimée Zanfretta, dans les PANTOMIMES COMIQUES de Alexandre Zanfretta, intitulées : "Les noces de l'homme gras," "Le squelette" et "Les quatre amoureux," dans lesquelles apparaîtront tous les membres de la famille Zanfretta.

MERCREDI, LE 26 SEPTEMBRE.

1. PRIX DES FERMIERS—$30—Chevaux de promenade, la propriété d'exhibants employés sur des fermes, et conduits par des fermiers ou fils de fermiers engagés dans l'agriculture ; deux dans trois, une fois le tour du rond, attelés à des voitures n'excédant pas en poids 250 lbs. Les chevaux devront appartenir aux exposants depuis au moins deux mois avant la date de l'Exhibition. Entrée, $3.00, le premier recevant 75 pour cent et le second 25 pour cent.
2. LES ROIS DE L'AIR, LEVANIAN ET McCORMICK.
3. POUR LES TANDEMS—Meilleurs chevaux pour les tandems et attelages doubles ; élégance et vitesse, etc., etc. Premier, $10 ; second, $5.
4. LES FAMEUX FRÈRES RICE, ACROBATES.
5. $50—Pour une paire de chevaux de longue route (juments ou poulains), au-dessous de 16 mains, une fois le tour du rond, attelés à un sulkie, meilleur 2 dans 3. Entrée, $5, le premier recevant 75 pour cent et le second 25 pour cent.
6. VAL VINO, LE CHAMPION DES JONGLEURS ET ÉQUILIBRISTES.
7. PHILION, LE GRAND ILLUSIONNISTE FRANÇAIS.

Programme de l'après-midi

Le fait le plus merveilleux des temps modernes

UNE CHUTE DE 6,000 PIEDS

L'émouvante ascension en ballon se terminant par une descente des nuages à la terre avec un parachute.

Le plus terrifiant spectacle en plein air dont le monde ait été témoin.

MERCREDI SOIR.

SEANCE COMMENCANT A 7½ HEURES;

1. COURSE EN CHARIOT ROMAIN.—1er tour.
2. VUES PRISES PAR TOPLEY—La Côte du Parlement en 1840 ; la Chaudière : l'Ancienne Barrière de douane en 1840 ; la Côte du Parlement en 1888 ; la Chaudière en 1888 ; la Barrière en 1880 et plusieurs autres vues.
3. COURSE EN CHARIOT ROMAIN—2ième tour.

JEUDI, 27 SEPTEMBRE.

No. 1.—$50—Pour tout cheval de propriété privé (jument ou poulain) qui au moins deux mois avant la première semaine de septembre 1888 n'a été que cheval de route ; pesanteur du buggy, 250 livres ; conditions, 2 dans 3 ; chaque fois le tour du rond, Entrée, $5 ; premier, 75 p. c. et second, 25 p. c. du prix.
No. 2.—LEVANIAN ET McCORMICK, DANS LEURS JONGLERIES, LES YEUX BANDÉS, A 72 PIEDS EN L'AIR.
No. 3—$30—PRIX DES FERMIERS—Pour chevaux non dressés appartenant réellement à des exposants et devant être menés par des fermiers ; pesanteur 150 livres ; les chevaux devront appartenir aux concurrents depuis au moins deux mois. Le tour du ring. Entrée, $3 ; premier 75 pour cent, second 25 pour cent.
No. 4.—LES FRERES RICE JEUX ACROBATIQUES ENTRE TERRE ET CIEL.
No. 5.—$50.—Pour tous étalons, 15 mains et plus, et sain, sous harnais, ayant été utilisés au moins dix fois durant la saison de 1888 ; deux tours du ring, 3 dans 5, Entrée, $5, premier 75 pour cent, second 25 pour cent.

JEUDI SOIR, 7½ HEURES.

1. COURSE EN CHARIOT ROMAIN—1er tour, accompagné de prouesses étonnantes. Huit chevaux de front.
2. OTTAWA NOUVEAU ET ANCIEN—Vues magnifiques. Bâtisses Publiques. Scènes de la rivière et des montagnes.
3. COURSE EN CHARIOT ROMAIN—2ième tour. Quatre chevaux à chaque chariot. SIGNOR ZUIRELLA et le fameux PROF. STENENGE, conducteurs.
4. LE CÉLÈBRE ZANFRETTA — Pantomine, jeux acrobatiques et marches sur échâsses.

VENDREDI, 28 SEPTEMBRE.

1. COURSE DE CONSOLATION.
2. MERVEILLEUSE EN BALLON.—Une descente de 6,000 pieds avec un parachute. Le spectacle le plus émouvant qu'il soit possible d'imaginer.
3. LES FAMEUX FRÈRES RICE, dans une série de jeux choisis.
4. VAL-VINO, LE ROI DES JONGLEURS.
5. PHILION, LE CÉLÈBRE ILLUSIONISTE FRANÇAIS.

VENDREDI SOIR, 7½ HEURES.

1. COURSE EN CHARIOT ROMAIN—1er tour, où les chevaux vont au pas et nez à nez.
2. Feux et fusées sous la direction du PROF. HANDS, l'habile pyrotechnicien. Nouveautés, devis somptueux, mécanisme des plus parfaits.
3. COURSE EN CHARIOT ROMAIN—3ième tour. Grande course infernale pour clore cette série.
4. VUES DE TOPLEY—Ottawa ancien et nouveau.
5. Autre fête pyrotechnique, dirigé par le PROF. HAND.
6. LES ZANFRETTAS.
7. GRANDE CÉLÉBRATION FINALE.

R. C. W. MACCUAIG, Secrétaire. Ald. J. ERRATT, Président.

Demande. De bons et énergiques agents dans les environs d'Ottawa. Salaire libéral. S'adresser Ferme et laiterie de Rochester, Hooker, Brown et Cie, Brighton N. Y.

GARNITURES POUR MAISONS

Tapis

Tapis Bruxelles, 65c, 75c, 90c, $1.00 et $1.10
Tapis Tapisserie, 30c, 35c, 45c, 50c et 60c.
Tapis de laine, 50c, 60c, 75c, 80c et 90c.
Tapis Union, 35c, 40c, 50c, 60c et 65c.
Tapis de chanvre, 10c, 12½c, 15c et 25c.

Bryson, Graham et Cie.

Couvertes

310 paires Couvertes blanches tout laine $2.25
163 paires Couvertes blanches tout laine $2.75
407 paires Couvertes blanches tout laine $3.00
71 paires Couvertes blanches tout laine $3.75
130 paires Couvertes blanches tout laine $4.50

Bryson, Graham et Cie.

Nappes

3 pièces de bonnes nappes, pas très larges 15c.
7 pièces de bonnes nappes, bonnes grandeurs, 20c.
13 pièces de toiles à nappes, très forte, lin pur, 25c.
11 pièces de toiles à nappes extra, lin pur, 30c.
9 pièces de toiles à nappes extra, lin pur, 35c.
En addition à ces dernières nous avons un assortiment varié de toiles à nappes variant depuis 50c à $1,25.

Bryson, Graham et Cie.

Serviettes

33 doz de serviettes en bon coton à 4c chaque
21 doz de serviettes en bon coton à 5c chaque
17 doz de serviettes en bonne toile à 7c chaque
39 doz de serviettes en toile pesante à 10c chaque
61 doz de serviettes en toile extra à 12½c chaque

Bryson, Graham et Cie.

Rideaux en Dentelle

Rideaux en dentelle blancs, crême, vieil or et de nuances diverses depuis 60c à $9.00 par paire. Nous avons aussi près de 330 rideaux (échantillons) valant depuis $3.00 à $7.00 qui seront vendus à moins que la moitié du prix. Voyez-les.

BRYSON, GRAHAM & Cie

Nos 148, 150, 152 et 154 RUE SPARKS.

Exposition Centrale

—DU CANADA—

En outre des prix réguliers qui seront donnés aux exposants, les médailles suivantes ont été offertes et d'autres le seront et la liste sera publiée :

Par le président, Chas. Magee, écr : Pour le meilleur étalon Clydesdale ou Heavy Draft.

Par Son Honneur le maire Stewart : Pour l'exposant qui remportera le plus de prix dans le département des animaux. Ouvert à tous.

Par W. C. Edwards, écr, M. P. : Pour l'exposant du comté de Russell qui remportera le plus de prix soit dans le département des animaux, soit dans celui de l'agriculture ou encore dans les deux réunis.

Par l'échevin Roger : Pour le meilleur étalon —Standard bred— n'importe quel âge,—classe 3.

Par R. R. J. Devlin, écr : Pour la meilleur collection de feuillage et de verdure servant à l'ornement domestique.

Par W. A. Allan, écr : Pour la meilleure collection de minéraux du comté d'Ottawa.

SI VOUS VOULEZ AVOIR

Ce qu'il y a de mieux

Patronisez

PITTAWAY & JARVIS

PHOTOGRAPHES

177 RUE SPARKS

NOTE—La demoiselle en charge de la salle de reception parle parfaitement le français.

Canal du Sault Ste Marie

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour le Canal du Sault Ste Marie" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest, MARDI le 23ième jour d'octobre prochain, pour la formation et construction d'un Canal sur le côté Canadien de la rivière, à travers l'île Ste Marie.

Le travail sera donné en deux sections, l'une devant embrasser la format on du Canal à travers l'île ; la construction des écluses, etc. L'autre, le creusen ent et l élargissement du chenal à chaque extrémité du Canal, construction des piliers, etc.

Une carte de la localité ainsi que les plans et devis des travaux à exécuter peuvent être consultés à ce bureau, le et après MARDI le 9ème jour d'OCTOBRE prochain, ou l'on pourra obtenir des blancs de soumission.

Les mêmes informations relatives aux travaux peuvent être obtenues au bureau de l'officier local du Canal Ste. Marie, Ont.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que les soumissions ne seront considérées que si elles se font sur les blancs imprimés et accompagnées d'une lettre mentionnant que la personne ou les personnes soumissionnaires ont fait attentivement l'examen de la localité et la nature des matériaux trouvés dans les excavations d'essai.

Lorsqu'il s'agira d'une société, il faudra qu'elle soient évêtues des signatures réelles et qu'elles mentionnent la nature de l'occupation et la résidence de chacun des membres, et que de plus, un "reçu de dépôt en banque" pour la somme de $20,000 accompagne a soumission pour le canal et les écluses, et un "reçu de dépôt en banque" pour la somme de $7 500 accompagne la soumission pour le creusage et l'élargissement du chenal à chaque extrémité, les piliers, etc.

Les REÇUS DE DEPOT respectifs—les chèques ne seront pas acceptés—devront être endossés par le Ministre des Chemins de fer et Canaux et seront confisqués si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat lorsqu'il en aura été requis aux termes et conditions qu'il se sera offert à le faire.

Les chèques ainsi envoyés sont renvoyés aux personnes dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'obligera pas d'accepter la plus basse ni aucune soumission,

Par ordre,
A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Dépt des Chemins de fer et Canaux
Ottawa 8 août 1888.

On demande un jeune homme expérience en marchandises sèches ou chapeaux. N. FAULKNER et FILS;

On demande Une bonne fille habituée au travail de mettre la feuille sur la presse trouverait de l'emploi permanent en s'adressant au bureau du Canada.

Hourie de louage d'Ottawa.

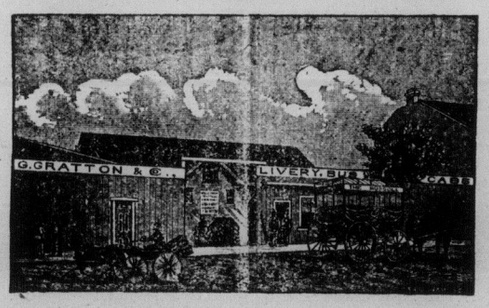

G. GRATTON, - Propriétaire

68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

SALLE DE VARIETES

Secretaires, Bibliotheques, Chaises berçantes, Chaises d'etude, Chaises en tapis, Ameublements de salon, de chambre a coucher, Sofas, Canapes, lits, tapis de seconde main, Toilles de fer etres et rouleaux, Rideaux et poeles, Miroirs, enfin tout ce qu'il faut pour meubler une maison.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN

N B Poeles de toutes sortes.

FIERI FACIAS DE TERRIS

De la Cour de Circuit - Cité de Ottawa.

Canada, Province de Québec, District d'Ottawa No 646. } DAME MARY ANN KAVANAGH de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, dans la Province d'Ontario, veuve de feu Michael Kavanagh, demanderesse ; contre les terres et tenements d'ANDRÉ LABELLE, cultivateur, du Carton de Hinks, dans les comté et district d'Ottawa, Défendeur.

Un lot de terre étant le numéro quinze dans le troisième rang du canton d'Aylmer dans le comté d'Ottawa, contenant cent acres de terre, plus ou moins—avec les bâtisses dessus érigées.

Pour être vendu au bureau du registrateur, pour le comté d'Ottawa, en la cité de Hull, le DIX-HUITIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

LOUIS M COUTLEE,
Shér f.

Bureau du Shérif,
Aylmer, 9 juillet 1888.

AVIS AUX CONSTRUCTEURS DE PONT EN FER

ON RECEVRA à ce bureau, jusqu'à Vendredi le 5ème jour d'octobre prochain des soumissions cachetées, adressées aux soussigné, avec la suscription "Soumission pour le pont des Chaudières," pour remplacer le pont actuel qui traverse la rivière Ottawa, à la cité d'Ottawa, par un pont à fermes, en fer suivant le devis qui fait partie d'une formule de soumission, dont on fournira une copie, ainsi qu'un plan du pont actuel, aux constructeurs de pont en fer seulement, sur demande à l'ingénieur en chef.

Les soumissions devront être accompagnées de devis, et de feuilles indiquant l'action des forces sur le nouveau pont, ainsi que d'une description détaillée du mode de construction, car on ne permettra pas d'obstruer le pont actuel, ni de nuire au trafic qui s'y fait—moins les prévisions du devis ;—les soumissions devront être faites sur les formules que l'on fournira et devront être signées de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui y est inscrit, payable à l'honorable ministre des travaux publics ; ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement : il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 10 septembre 1888.

Exhibition Centrale

—DU CANADA—

AVIS IMPORTANT AUX EXPOSANTS.

☞ Les exposants locaux sont priés d'envoyer leurs entrées et de faire leur demande pour l'espace requis [surtout lorsque l'on requiert un grand espace] avant la fin de cette semaine. Le surintendant en chef, M. Holmes Cowan pourra être vu sur les terrains tous les jours jusqu'à la date de l'ouverture de l'Exposition, où il se prêtera à donner toute information désirable et nécessaire.

☞ Toutes les entrées devront être faites entre les mains du secrétaire avant le 20 courant, mais les exhibants ne doivent pas attendre au dernier moment, mais se hâter sans retard.

☞ Par résolution spéciale du Bureau, pour la commodité des exhibants, les animaux vivants seront admis sur les terrains jusqu'à 2 hrs p.m. Lundi, le 24 courant et les fleurs et les plantes jusqu'à Lundi soir à 7 heures. Les fleurs coupées peuvent être déposées à leur endroit respectif en aucun temps avant 10 hrs mardi matin. Dans les autres Départements les articles devront être placés mardi après-midi.

☞ L'examen des juges commencera dans tous les départements à 10 hrs du matin, mardi ; on discontinuera à 2 hrs afin de permettre l'ouverture officielle par Son Excellence le Gouverneur Général, après laquelle la distribution des prix sera continuée dans chaque département.

☞ Les portes seront fermées au public jusqu'à mardi matin à 8 hrs, les personnes seules ayant affaire sur le terrain seront admises lundi.

☞ Les articles de travaux à l'aiguille et autres compris dans les classes 92 et 93 devront être remis entre les mains de la Dame qui a la surintendance de ce département qui à l'aide de ses assistantes en placera à leur place respective. L'endroit où seront exposés les articles du département des Dames à l'exception des peintures ou dessins, qui seront dans la Galerie des Arts, sera la Galerie de la Bâtisse Principale.

☞ Les attractions et amusements, sous la direction d'un comité spécial, se continueront tous les jours de 2 à 6 heures et se reprendront le soir de 7.30 à 10 heures.

Par ordre du Bureau des Directeurs.
R. C. W. MacCUAIG,
Secrétaire.

AVIS

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, Mde Louis Riopelle, à dater de ce jour, 14 juillet 1888.

LOUIS RIOPELLE,
Eardley Township

Annie A. Lawyer, M.D., C.M., gradue du "Queen's University" Kingston. Bureau : 82½, rue Sparks, Résidence-122, rue Slater, Ottawa. Spécialité : maladies des femmes et des enfants.

FEUILLETON DU "CANADA"

LA CHAMBRE DU PENDU

PAR GUSTAVE GUESVILLER

I

J'ouvris la fenêtre, les volets extérieurs étaient clos. En m'aidant d'une chaise je réussis à passer ma corde sur la tringle des grands rideaux où je l'assujétis solidement ; à l'extrémité opposée le nœud coulant était préparé.

Quand je songe au calme avec lequel j'accomplissais ces choses, une admiration immense de moi-même m'envahit ; il m'arrive parfois d'avoir peur de moi.

Je revins au lit. Avec toute la science d'un valet de chambre consommé, j'habillai le comte de la tête aux pieds. L'air frais, en pénétrant tout à coup, avait agi sur le sommeil léthargique de mon maître. Des plaintes légères, des soupirs plaintifs doux comme un chant lointain s'échappaient de ses lèvres demi-closes... C'était l'instant d'agir ! Je rassemblai mes forces, je saisis le comte à bras-le-corps et le portai ainsi jusqu'à la fenêtre. Là, je dus le déposer pour prendre haleine ; il était très lourd et j'avais trop présumé de ma vigueur. Cependant il fallait me presser ! Le comte commençait à s'éveiller, il était "à point" —si je puis m'exprimer ainsi : je me ruai sur ma victime, je le saisis de nouveau et, dans une torsion brutale de tous mes muscles, sous la pression de fer de ma volonté surexcitée, je le hissai avec moi sur la chaise.

Son cou était à la hauteur du nœud coulant. Un dernier effort !... un mouvement rapide le comte était pendu...—Je veux dire : le comte de Maleplaine "s'était" pendu.

La suffocation le réveilla tout à fait. Ses yeux s'ouvrirent démesurément ; ils lui sortaient de la tête. Sans aucun doute il comprit tout. Sa bouche s'ouvrit pour m'accuser ; ses dents claquèrent précipitamment, mordant, mâchant sans pitié sa langue qui pendait, violacée par la strangulation. Un son rauque sortit de sa poitrine, il s'agita convulsivement et renversa d'un coup de pied la chaise qui m'avait servi à l'accrocher... Il eut un dernier râle, une suprême révolte de tout son être... et mourut.

Il était hideux, hideux !

Moi, je le regardais en souriant d'aise ; la grande difficulté était vaincue, le comte de Maleplaine était mort "éveillé," il était mort "vivant," l'autopsie, loin de me nuire, me servirait... j'étais sauvé !

Ah ! ce fut un très beau crime !

J'eus besoin de m'asseoir j'étais las. La précaution que j'avais prise de pendre le comte à la tringle des grands rideaux avait pour but d'expliquer l'ouverture de la fenêtre, indispensable pour permettre à l'odeur du chloroforme de se dissiper.

Deux heures sonnaient quand je me remis au travail. Avant tout consciencieusement, je m'occupai à refaire le lit : il était inadmissible que le comte se soit couché avant de se pendre et qu'il se soit levé et rhabillé ensuite pour exécuter son sinistre projet.—Le lit fait, j'ouvris le secrétaire. Après les avoir attentivement examinés un à un, je fis un grand feu des papiers qui pouvaient être compromettants. Le suicide expliquait cet autodafé. Quant aux pièces sans importance, je les respectai et négligemment, je jetai dans un tiroir le cahier de papier à lettre et le feuillet d'où j'avais détaché mon faux. Il me fallut tout mon courage pour m'approcher du pendu et glisser dans la poche de son veston mon chef-d'œuvre de calligraphie.

Il ne me restait plus qu'à prendre l'argent ; ce ne fut ni long ni difficile, j'avais la clef du coffre-fort ; la precieuse ceinture et la sacoche s'y trouvaient puissamment gonflees. Je m'en emparai, ayant soin de respecter les quelques rouleaux d'or qui gisaient auprès d'elles et qui, par leur volume et leur poids, m'auraient embarrassé.

Ma tâche était achevée. Un dernier travail de mise en scène pour dissimuler toute trace de violence, et je n'avais plus qu'à aller enterrer ma fortune. Je laissai telle quelle la chaise que le comte avait renversée dans ses convulsions — elle faisait très bien ainsi.— La bougie brûlait, je la laissai brûler — cela ajoutait à la vraisemblance et, satisfait de mon œuvre, je descendis dans le parc.

(A continuer.)